SYNDICAT MIXTE DU PAYS
DE COUTANCES

Schéma de cohérence territoriale du Centre Manche ouest

Document approuvé par le comité syndical

le 12 février 2010

Diagnostic territorial

PIECE 1.1

RAPPORT DE PRESENTATION

SCE AMENAGEMENT & ENVIRONNEMENT

VARIANCE

POSITIONNEMENT DU TERRITOIRE 4

I.1. La situation du territoire 4
I.2. Les relations avec les autres territoires 6

EQUILIBRE SOCIAL ET HABITAT 8

II. LA POPULATION 8
II.1. Une population en croissance 8
II.2. Facteurs d'évolution démographique 10
II.3. La population active 13

III. L'HABITAT 18
III.1. La composition du parc de logements 18
III.2. Les résidences principales 19
III.3. La réhabilitation 21
III.4. L'habitat social 21
III.5. La construction neuve 22
III.6. Le Schéma départemental d'accueil des gens du voyage 25

IV. LE CONSTAT 28

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE 31

V. L'EMPLOI 31

VI. LES SECTEURS D'ACTIVITES 33

VII. LES ENTREPRISES 35

VIII. LES ZONES D'ACTIVITES 36

IX. LES FILIERES INDUSTRIELLES 37

X. LE COMMERCE 42

XI. **L'ARTISANAT ET LES SERVICES 45**
XI.1. L'artisanat 45
XI.2. Les entreprises de service 45

XII. LE TOURISME 46
XII.1. Concentration de l'activité sur le littoral 46
XII.2. Loisirs actifs et équipements 49
XII.3. Les hébergements et la fréquentation 50
XII.4. Le développement du camping caravaning 52

XIII. L'AGRICULTURE 55
XIII.1. L'espace agricole et les productions 55
XIII.2. La pêche et la conchyliculture 60

XIV. LE CONSTAT 65

DEPLACEMENTS ET EQUIPEMENTS 72

XV. LES EQUIPEMENTS 72
XV.1. La structuration du territoire autour des services 72

XV.2. La petite enfance *73*
XV.3. L'enseignement *73*
XV.4. Les services de santé et personnes agées *75*
XV.5. Les équipements sportifs et culturels *75*

XVI. DEPLACEMENTS ET TRANSPORTS **78**
XVI.1. Les infrastructures routières *78*
XVI.2. Le transport de marchandises *79*
XVI.3. Les transports publics *79*
XVI.4. Les modes de déplacements doux et divers *81*

XVII. LE CONSTAT **83**

CONCLUSION 86

BIBLIOGRAPHIE **87**

Le territoire français est le patrimoine commun de la nation. Chaque collectivité publique en est le gestionnaire et le garant dans le cadre de ses compétences. Afin d'aménager le cadre de vie, d'assurer sans discrimination aux populations résidentes et futures des conditions d'habitat, d'emploi, de services et de transports répondant à la diversité de ses besoins et de ses ressources, de gérer le sol de façon économe, d'assurer la protection des milieux naturels et des paysages ainsi que la sécurité et la salubrité publiques et de promouvoir l'équilibre entre les populations résidant dans les zones urbaines et rurales et de rationaliser la demande de déplacements, les collectivités publiques harmonisent, dans le respect réciproque de leur autonomie, leurs prévisions et leurs décisions d'utilisation de l'espace.

(Article L110du Code de l'Urbanisme)

POSITIONNEMENT DU TERRITOIRE

I.1. LA SITUATION DU TERRITOIRE

Le Pays de Coutances est situé au centre-ouest du département de la Manche. Il regroupe les Communautés de Communes de Cerisy-la-Salle, Coutances, Gavray, La Haye-du-Puits, Lessay, Montmartin-sur-mer, Saint-Malo-de-la-Lande, Saint-Sauveur-Lendelin, et Sèves-Taute, soit 113 communes et 69 762 habitants (pop. légale 2008). En reprenant l'analyse faite en 2000 pour l'élaboration de la Charte du Pays, on peut relever pour un positionnement régional, les paramètres suivants :

- Un territoire maritime avec un littoral d'environ 60 kilomètres,
- La proximité de sites touristiques de renommée internationale : le Mont Saint-Michel et les îles anglo-normandes,
- La proximité du port de Cherbourg,
- La proximité de l'autoroute des Estuaires, reliant deux métropoles régionales, Caen et Rennes.

Le pôle urbain de Coutances est inclus dans un axe Granville-Coutances-Saint-Lô-Bayeux qui isole la presqu'île rurale du Cotentin avec son propre pôle urbain : Cherbourg. Périers, Lessay et la Haye-du-Puits sont les pôles de service de cet espace à dominante rurale.

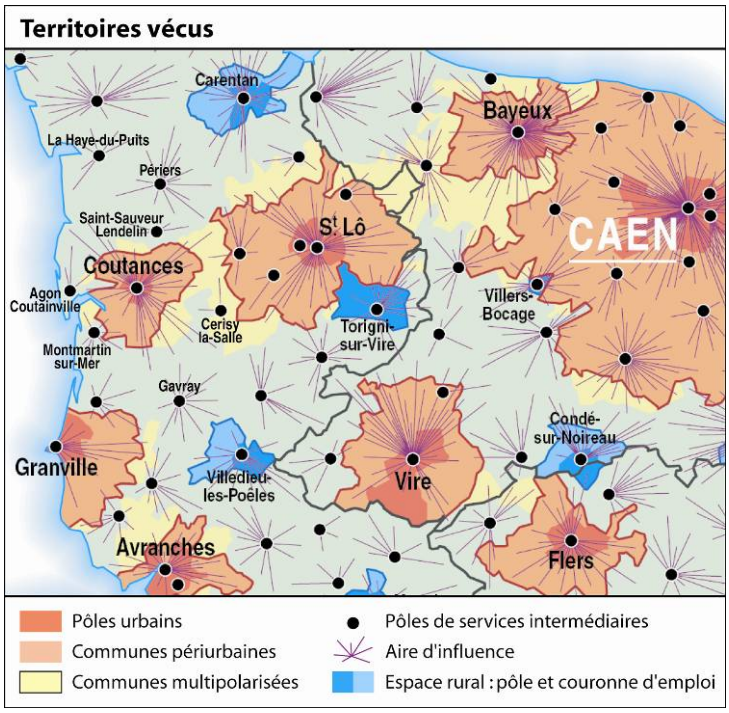

Source DATAR 2002

I.2. LES RELATIONS AVEC LES AUTRES TERRITOIRES

La situation centrale du Pays de Coutances dans le département de la Manche le met en relation directe avec les Pays suivants :

- Le Pays du Cotentin
- Le Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel
- Le Pays Saint-Lois.

Du fait de son enclavement relatif, le Pays de Coutances subit assez peu l'attraction de Caen et encore moins celle de Rennes. Par ailleurs, Cherbourg n'a pas suffisamment de caractéristiques métropolitaines pour entrer en concurrence avec Coutances et Saint-Lô.

Situation

Périmètre du S.Co.T. Centre Manche Ouest

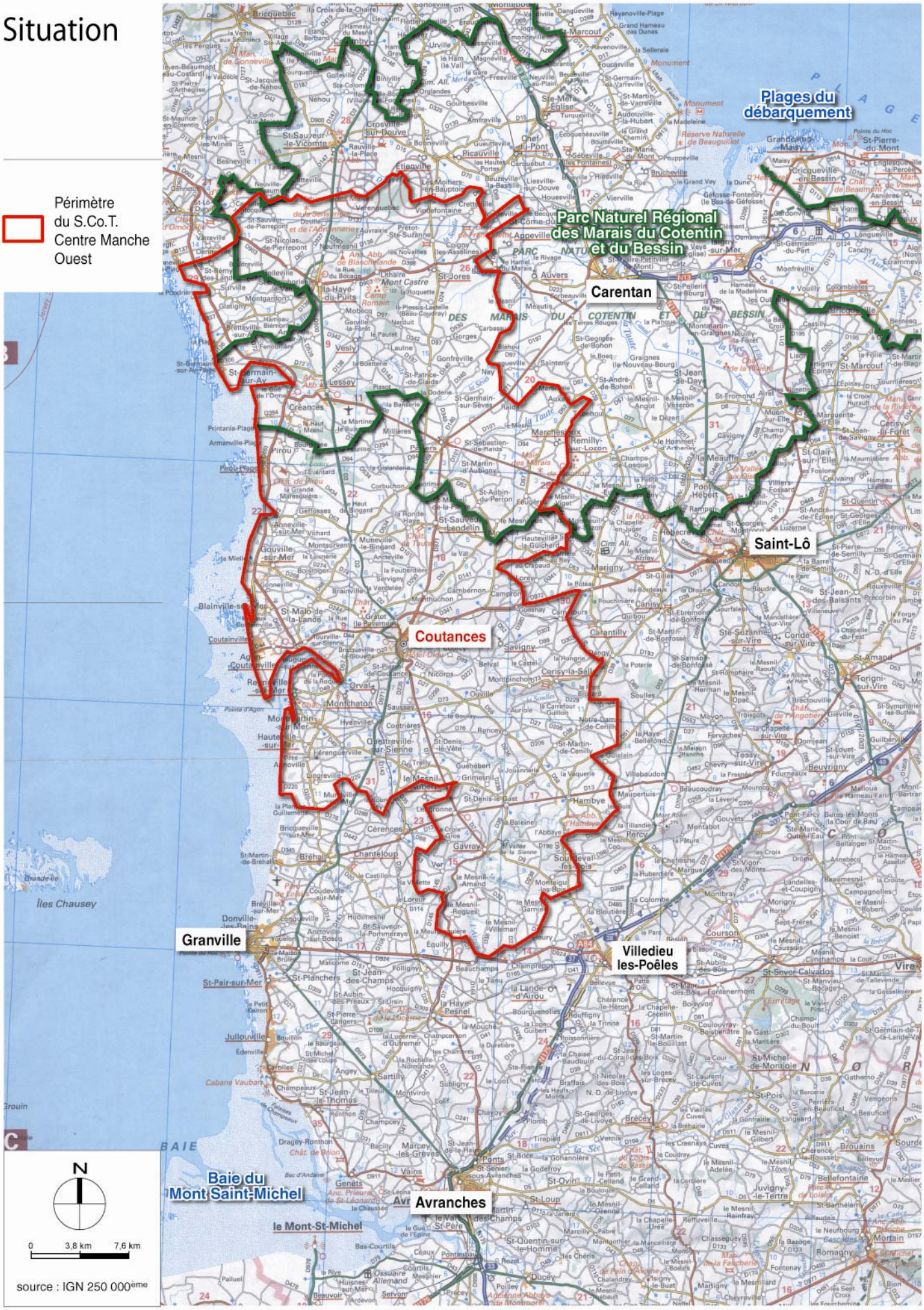

source : IGN 250 000ème

EQUILIBRE SOCIAL ET HABITAT

II. LA POPULATION

II.1. UNE POPULATION EN CROISSANCE

Sur un espace de 1 146 km², la population du territoire du pays de Coutances est de 69 762 habitants (pop. légale 2008), soit 14 % de la population départementale.

Sur les 113 communes qui composent le territoire, seule Coutances avoisine les 10 000 habitants. La deuxième commune, en termes de population, est Agon-Coutainville, qui ne dénombre cependant que 2 804 habitants. Les communes de moins de 500 habitants représentent 68% de l'ensemble.

La population est globalement bien répartie sur le territoire, bien qu'on observe les plus fortes densités sur le littoral. La Communauté de Communes de Coutances regroupe près de 20 % de la population. Alors que la moyenne du territoire d'étude est de 58 hab./km², soit une densité inférieure à celle du département qui est de 81 hab./km². Coutances avec plus de 760 hab./km² marque son rôle de ville centre.

Les plus fortes densités sur la côte, sont notamment celles des Communautés de Communes de Saint-Malo-de-la-Lande, Lessay et Montmartin-sur-Mer.

A. LE CONTEXTE GLOBAL

Le secteur de Coutances/Saint-Lô est l'un des plus dynamiques de la région (gain de 1%) après le Bassin de Caen (gain de 1,8%)[1]. Après un léger déclin observé entre 1975 et 1982 (- 0,7 %), la croissance a repris sur le territoire et s'est accélérée depuis 1990. Elle était de + 1,6 % entre 1982 et 1990, et entre 1990 et 1999 elle a augmenté de + 3 %. Le territoire a donc gagné 1 934 habitants entre les recensements de 1990 et 1999.

B. L'EVOLUTION PAR TERRITOIRES

Les résultats et tendances observés dans le Recensement Général de la Population de 1999 paraissent confortés par les résultats du Recensement complémentaire de ces derniers (populations légales entrant en vigueur au 1er janvier 2009).

[1] *Evolution de la population 1999-2002, Revue Cent pour Cent n°141*

Globalement les tendances détaillées ci-dessus se poursuivent. Le pays gagne en population avec une augmentation de plus de 5% en 10 ans.

Cette augmentation générale doit cependant être analysée au regard du déséquilibre entre les territoires littoraux et l'arrière-pays. En effet, comme le montre le tableau ci-dessus, l'attractivité littorale se confirme et les communautés de communes de l'Ouest du pays (Saint-Malo-de-la-Lande, de Lessay et de Montmartin-sur-Mer) connaissent une forte croissance démographique. A l'inverse, les communautés de communes (CC) de Gavray, Coutances et Sèves-Taute ont connu une évolution négative ces 10 dernières années.

Communauté de communes	Population en 2008	Evolution 1990-2008	Evolution 1990-1999	Evolution 1999-2008
Gavray	5 158	**-3,37**	-3,93	0,59
La Haye-du-Puits	7 814	**-0,76**	1,73	-2,45
Coutances	12 570	**-0,26**	-1,38	1,13
Sèves-Taute	5 781	**-0,19**	-0,26	0,07
Cerisy-La Salle	5 470	**7,21**	2,67	4,43
St-Sauveur-Lendelin	5 170	**15,50**	3,78	11,30
Montmartin-sur-Mer	8 282	**17,78**	7,69	9,36
Lessay	9 461	**21,22**	5,06	15,38
St-Malo-de-la-Lande	10 056	**24,22**	11,27	11,65
Total pays	**69 762**	**8,80**	**2,95**	**5,69**

Evolution démographique entre 1990 et 2008 dans les CC du pays de Coutances. Sources données INSEE – Traitement SCE

Après une évolution démographique négative de près de -2% entre 1990 et 1999, la population de la ville centre a stagné entre 1999 et 2008. L'évolution contrastée entre CC littorales et CC de l'arrière-pays se trouve renforcée par l'analyse de l'évolution démographique des pôles d'équilibre du pays, exception faite de Cerisy-la-Salle qui semble profiter de sa proximité avec Saint-Lô. Entre 1990 et 2008, Montmartin-dur-Mer et Gouville-sur-Mer ont respectivement augmenté leur population d'environ 40 et 50%.

Communes (ville centre et pôles d'équilibre)	Population en 2008	Evolution 1990-2008	Evolution 1990-1999	Evolution 1999-2008
La Haye-du-Puits	1778	**-7,01**	-1,57	-5,53
Gavray	1369	**-5,72**	1,93	-7,50
Hambye	1151	**-5,50**	-7,96	2,68
Périers	2450	**-4,52**	-0,51	-4,03
Coutances	9518	**-2,03**	-1,99	-0,04
Cerisy-La Salle	1033	**2,89**	-3,69	6,83
Agon-Coutainville	2804	**11,71**	8,49	2,97
Lessay-Créances	4133	**13,39**	3,62	9,43
Montmartin-sur-Mer	1246	**41,59**	24,20	14,00
Gouville-sur-Mer	1994	**50,60**	27,34	18,27
Total pôles	**27 476**	**4,77**	**2,20**	**2,51**

Evolution démographique entre 1990 et 2008 dans la ville centre et les pôles d'équilibre du pays, par commune. Sources données INSEE – Traitement SCE

	Population en 2008	Evolution 1990-2008	Evolution 1990-1999	Evolution 1999-2008
Ville centre	9518	**-2,03**	-1,99	-0,04
Pôles d'équilibre	17958	**8,76**	4,67	3,91
Pôles de développement littoraux	6686	**17,32**	9,46	7,18
Autres communes littorales	7069	**16.11**	5.26	3.15
Total pays	**69762**	**8,8**	**2,95**	**5,69**

Evolution démographique entre 1990 et 2008 dans la ville centre, les pôles d'équilibre, les pôles de développement littoraux et les communes littorales du pays. Sources données INSEE – Traitement SCE

Le tableau ci-dessous présente la part respective de différentes catégories de communes sur le total de la population du pays. A noter la baisse constante de la part de la ville centre sur le total, tout en considérant qu'elle regroupe à elle seule plus de 13% de la population en 2008.

Les pôles d'équilibre regroupent un quart de la population du pays, un poids constant et relativement important compte-tenu de leur répartition et de leur rôle d'animation du territoire.

Enfin, l'ensemble des communes littorales regroupent 30% de la population, part qui illustre l'attractivité de la côte.

En % de la population totale du pays	En 1990	En 1999	En 2008
Ville centre	15,15	14,43	13,64
Pôles d'équilibre	25,75	26,18	25,74
Pôles de développement littoraux	8,89	9,45	9,58
Autres communes littorales	9.49	9.71	10.13
Ensemble des communes littorales	27,51	29,09	30,29

Comparaison de la part relative de chaque ensemble par rapport à la population totale.
Sources INSEE – traitement SCE

II.2. FACTEURS D'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

A. LE SOLDE MIGRATOIRE ET NATUREL

Dans le détail des paramètres de la démographie, le solde migratoire[2] est le seul facteur d'évolution positif de la population. En effet, le solde naturel[3] est négatif. L'augmentation du nombre des décès est supérieure au nombre des naissances, même si celui-ci augmente. C'est un signe du vieillissement de la population. La croissance démographique est donc essentiellement due à l'apport de population nouvelle. Le solde migratoire en valeur absolue observé dans le Pays entre 1990 et 1999 était de 2 323 personnes pour un solde naturel négatif de 389 personnes.

[2] *Excédent des entrées par rapport aux sorties de population résidente sur le territoire communal*

[3] *Excédent des naissances sur les décès*

Evolution des soldes naturel et migratoire

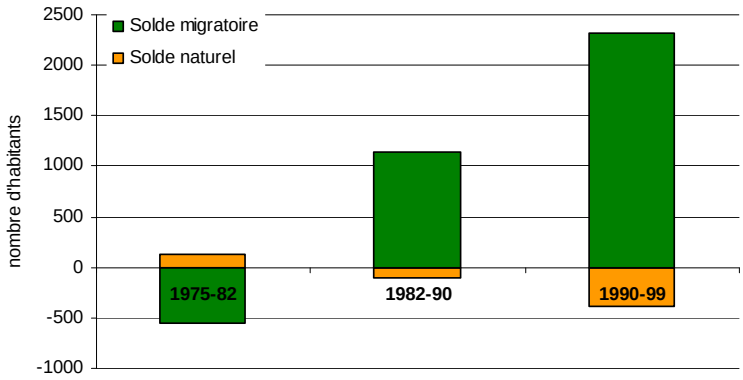

Source : INSEE / RGP

Ce solde migratoire relativement fort traduit l'attractivité du territoire qui semble bénéficier de son statut de territoire littoral.

Quelques bassins de vie de population et d'emploi présentent des soldes naturels et migratoires positifs. Ainsi se distinguent sur la carte de l'évolution de la population plusieurs territoires dynamiques. Il s'agit de:

- La zone de Marchésieux et des communes voisines, elles bénéficient de la proximité de l'axe Caen/Cherbourg (RN174) et de l'attractivité de Carentan.

- Des communes de la couronne périurbaine de Coutances situées autour de Gratot, Saint-Denis-le-Vêtu, Hyenville, certaines bénéficient aussi des dynamiques rétro-littorales.

- Des communes situées autour de Lessay et de la Haye-du-Puits qui bénéficient des services des chefs-lieux de canton et de la proximité du littoral.

La population d'immigrants s'installant sur les communes littorales est essentiellement constituée de retraités, ce qui participe au vieillissement de la population.

B. UNE POPULATION VIEILLISSANTE

La population du Pays de Coutances est relativement jeune, mais tend à un certain vieillissement.

Entre 1982 et 1999, l'indice de jeunesse[4] passe en dessous de la barre fatidique du 1, qui représente l'équilibre entre la population des moins de 20 ans et les plus de 60 ans. En effet, en 1990 il est égal à 0,95, depuis il ne cesse de chuter. Il est en 1999 de 0,81, ce qui signifie que la population des plus de 60 ans est un peu plus nombreuse que la population des moins de 20 ans.

[4] *L'indice de jeunesse est le rapport entre la population des moins de 20 ans et la population des plus de 60 ans qui permet de mesurer le vieillissement de la population.*

Sur l'ensemble du territoire, la répartition par classes d'âges de la population indique un sous-effectif des classes jeunes par rapport aux autres classes. En effet, 23,4% de la population a moins de 20 ans contre 29% de plus de 60 ans. Tandis qu'à l'échelle du département la répartition des moins de 20 ans par rapport aux plus de 60 ans est égale à 1 (25% pour chacune des classes).

La classe des 20-59 ans, qui constitue l'essentielle de la population active, reste importante avec une part proche de 50% de la population (47,7%), elle est cependant en diminution.

Evolution de la population communale par tranche d'âge

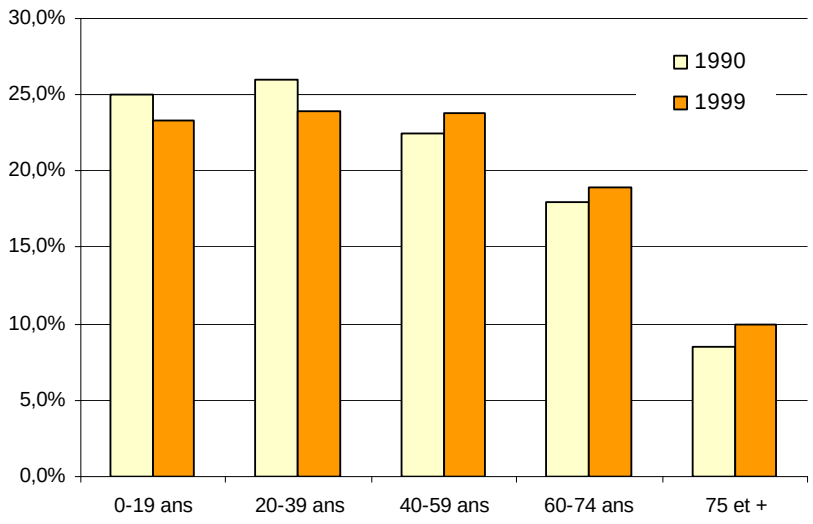

Source : INSEE / RGP

Le constat n'est pas identique dans toutes les communes. Les trois Communautés de Communes littorales ont, en effet, une sous représentation des actifs, alors que les Communautés de Communes situées à l'est du territoire dénombrent davantage de jeunes. La population des communes littorales est le plus souvent caractérisée par une part importante de personnes âgées liée à l'arrivée de retraités en quête d'un cadre de vie agréable sur le littoral.

Le vieillissement de la population devra nécessairement être pris en considération dans le cadre des réflexions portant notamment sur la programmation d'équipements, de logements ou de services aux personnes.

II.3. LA POPULATION ACTIVE

A. UNE POPULATION ACTIVE STABLE …

Parmi les 69 752 habitants du Pays de Coutances, 41,7% sont des actifs (soit 27 471 personnes). Au moment du recensement de 1999, la population active occupée représente 89,9% et le taux de chômage est de 4,1%, tandis qu'il avoisine 12% pour le département et la région.

Alors que la population du territoire augmente de 3%, la progression du nombre d'actifs entre 1990 et 1999, n'est que de 2%. Le taux d'activité[5], quant à lui, passe de 81,1% en 1990 à 84,4% en 1999.

B. …MAIS VIEILLISSANTE A L'ECHELLE REGIONALE

La Basse-Normandie observerait un recul de plus de 8 % des jeunes de moins de 20 ans qui se répercutera sur les effectifs scolaires et sur l'emploi. Si les tendances passées se poursuivent, les personnes en âge de travailler seraient aussi de moins en moins nombreuses. Ce recul pourrait peser sur les ressources en main d'œuvre pour le marché du travail et s'amorcerait dès 2007, lorsque les premières générations nées après la Seconde Guerre mondiale arriveront à 60 ans.6

A partir de là, les départs massifs à la retraite ne seront pas compensés par les entrées sur le marché du travail des jeunes générations. Cette contraction de la ressource en main d'œuvre pourrait profiter aux demandeurs d'emploi, mais il faudrait pour cela que le volume d'emplois se maintienne Cet enjeu renforce d'autant le rôle de la formation professionnelle dans la région

C. LA REPARTITION PAR CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

La répartition de la population active occupée par catégorie socioprofessionnelle indique une sous représentation des cadres et professions indépendantes (55% de la population active occupe un emploi en tant qu'ouvrier ou employé). Les agriculteurs représentent 19% des emplois. Seulement 26% de la population active occupe un emploi qualifié.

---

[5] *Le taux d'activité est le rapport entre l'ensemble des actifs occupés / la population totale des 20-59 ans, il peut varier de manière importante en fonction de la conjoncture.*

[6] *Source Revue Cent pour Cent, numéro 149, Insee, juillet 2005*

Répartition des actifs occupés par catégories socio-professionnelles en 1999

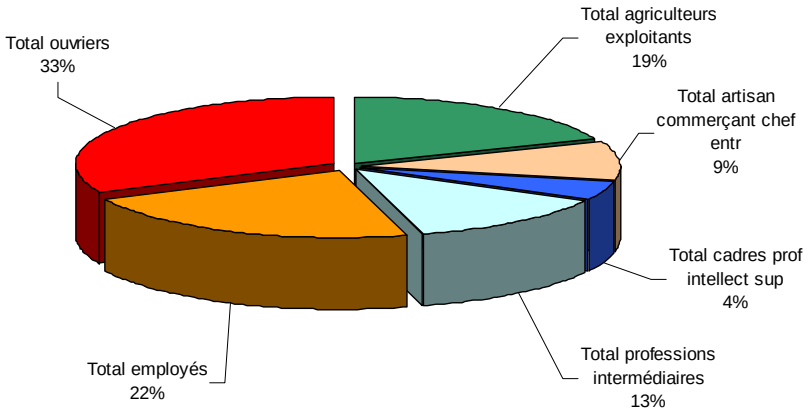

Source : INSEE / RGP

D. LES MIGRATIONS PENDULAIRES

Selon le RGP 1999, sur 24 685 actifs habitants du territoire :

- 10 724 vivent et travaillent dans leur commune de résidence (43 %).
- 19 860 actifs travaillent et résident dans le territoire du Pays de Coutances.
- 14 141 travaillent à l'extérieur de leur commune de résidence (57 %). Ces actifs se dirigent majoritairement vers les pôles d'emplois internes au territoire que sont Coutances (25% des sortants soit 5 614 personnes) ou Lessay (4 % des sortants soit 887 personnes).

Environ 5 000 actifs occupés sortent du territoire pour exercer leur activité. Saint-Lô (avec 964 actifs de Coutances) constitue le principal pôle d'attraction pour les habitants qui travaillent à l'extérieur du territoire.

En 1999, près de 3 400 actifs viennent quotidiennement de l'extérieur pour travailler sur le territoire. Les travailleurs résidant à l'extérieur du territoire sont moins nombreux que les résidents travaillant également sur le Pays de Coutances. Ils viennent majoritairement de Saint-Lô (217 personnes).

Plusieurs phénomènes communs à la plupart des communes du territoire national sont à l'origine de cette augmentation des flux domicile/travail. D'une part, la spécialisation accrue des activités implique une plus grande mobilité des actifs soucieux de trouver un travail en rapport avec leurs compétences. D'autre part, l'amélioration des infrastructures de transport permet des liaisons plus rapides entre les différentes unités urbaines, ce qui incite de nombreux actifs à emménager dans les communes extérieures Enfin, la double activité croissante des ménages renforce ce schéma.

L'augmentation de la mobilité des ménages s'accompagne du développement de leur taux de motorisation. La part de ménages (actifs ou non) qui ne sont pas dotés de voiture diminue, ils sont passés de 19 à 14% entre 1990 et 1999.

Dans le même temps, le nombre de ménages possédant une voiture est en augmentation, mais leur part diminue légèrement (51,5% en 1999 contre 53,5% en 1990), car l'évolution des ménages disposant d'au moins 2 voitures est plus importante, étant passée de 27,5% en 1990 à 34% en 1999.

La population en 1999 et l'évolution de 1982 à 1999

Nombre d'habitants en 1999

- > 5000
- 1000 à 5000
- 500 à 1000
- 0 à 500

Evolution de la population entre 1982 et 1999

- Evolution constante depuis 1982
- Reprise de la croissance depuis 1990
- Baisse de la population depuis 1990
- Perte de population depuis 1982

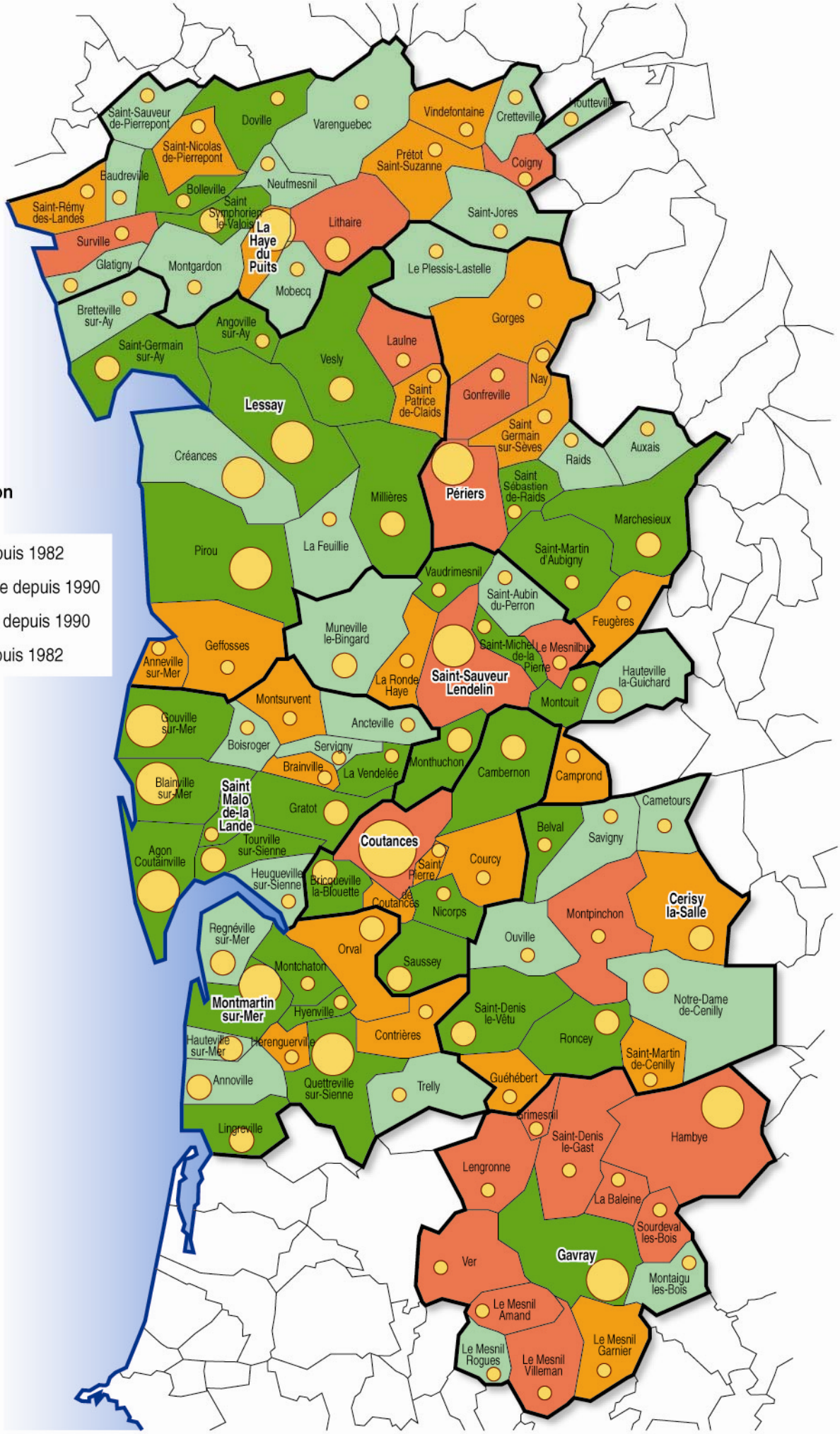

Les soldes migratoires et naturels

Analyse des soldes migratoires
et naturels entre 1990 et 1999

Migrat.	Nat.	
+	+	Territoire dynamique
+	−	Territoire attractif
−	+	Réservoir naturel
−	−	Territoire en déclin

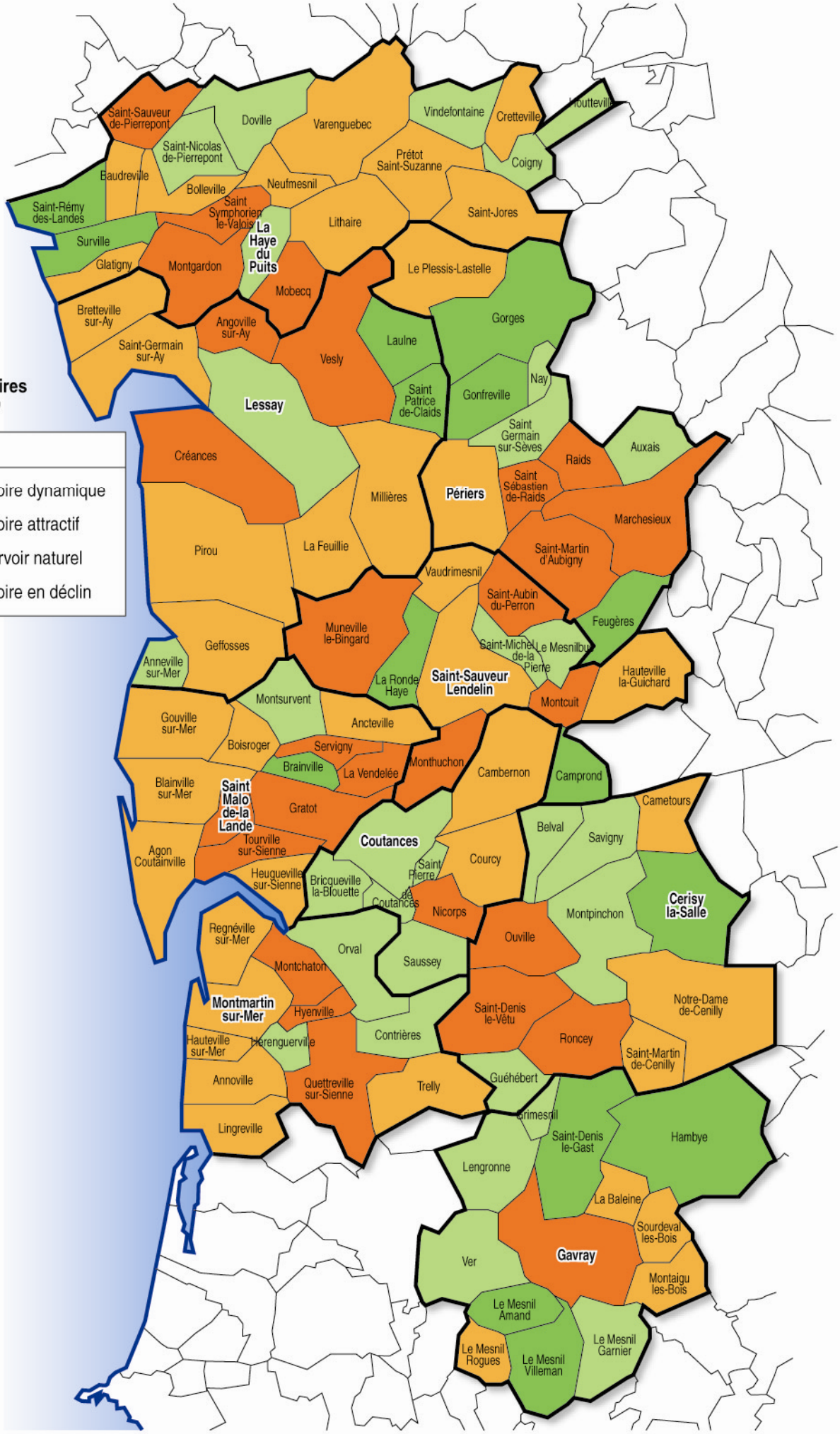

III. L'HABITAT

III.1. LA COMPOSITION DU PARC DE LOGEMENTS

Les 113 communes disposent d'un parc de 39 242 logements en 1999. Celui-ci a augmenté de 10,2% entre 1990 et 1999 (+ 3 618 logements). Cette croissance est due à l'accroissement du nombre des résidences principales (2 458 logements soit 70% des nouvelles constructions).

Répartition par type de logements
(valeurs absolues)

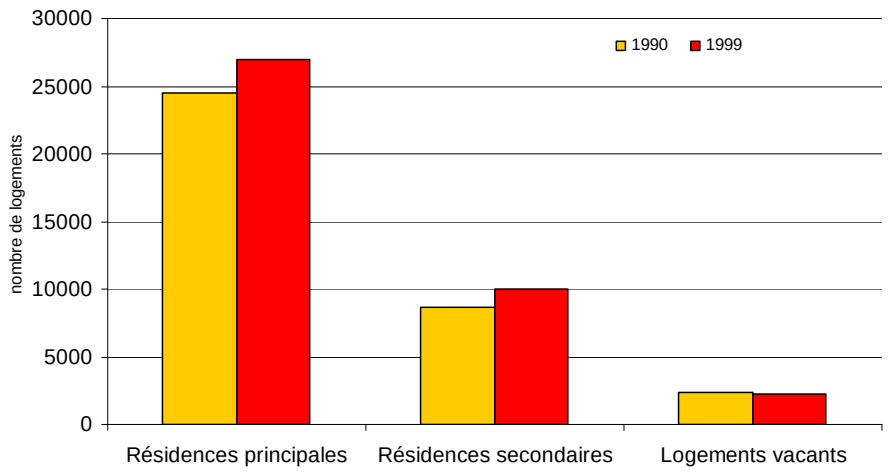

Source : INSEE / RGP

Ce parc est composé à :

- 70% de **résidences principales**, en progression de 10% par rapport à 1990,
- 25,6% de **résidences secondaires** : une progression de 15,6%
- 5,6% de **logements vacants**, en diminution de –8,1%. Ils sont sous-représentés par rapport à la moyenne départementale (6,1%).

La part de résidences secondaires est supérieure à celle observée dans le département où elles représentent 14,6% du parc de logements.

Cette répartition relève quelques disparités : le taux de résidences secondaires est particulièrement important dans les communes littorales. 26 communes (dont 17 situées sur le littoral) présentent un taux supérieur à la moyenne du territoire (pour exemple : Surville 75%, Anneville-sur-Mer 69,2%, Hauteville-sur-Mer 64,2%, …). Il s'agit essentiellement des communes littorales, mais aussi de la Communauté de Communes de Gavray qui bénéficie d'une situation intéressante accessible par l'A84 et à moins de 30 km de Granville.

A l'inverse les communes affichant les plus forts taux de résidences principales sont situées autour du bassin de Coutances, de Périers ainsi que les communes de la Haye-du-Puits et de Lessay.

En valeur absolue, le nombre total de résidences principales a augmenté de 2 458 unités soit un rythme de 273 nouvelles résidences principales par an. Cette évolution souligne le processus d'augmentation du potentiel résidentiel du territoire.

Par ailleurs l'augmentation du parc de résidences principales est aussi stimulée par le phénomène de décohabitation car, conformément à une tendance générale, le nombre moyen d'occupants par logement a sensiblement baissé, passant de 2,73 en 1982 à 2,55 en 1990 et à 2,38 en 1999, ce qui génère une demande supérieure en logements.

Les logements vacants représentent une part faible du parc avec une moyenne de 5,6% (allant de 2 à 11% selon les communes). Quatre zones disposent de taux plus importants. Elles présentent deux types de configurations. Il s'agit :

- Des secteurs dynamiques aux plans économique et démographique, tels que Coutances et Lessay et leurs communes voisines. Les taux de vacance résultent de rotations élevées et de l'inadaptation de certains logements.
- Des secteurs peu dynamiques aux plans économique et démographique, tels que Gorges/Coigny et les communes environnantes ainsi que les voisines de Gavray. La vacance résulte, en effet, de la faible attractivité de la zone.

III.2. LES RESIDENCES PRINCIPALES

A. L'OCCUPATION DES LOGEMENTS

Le parc des résidences principales est composé à 88,5 % de maisons individuelles. Cette proportion est restée stable par rapport à la dernière période intercensitaire, même si le nombre de ce type de logement a très fortement augmenté.

Parallèlement, le nombre de logements collectifs a également augmenté. Le volume de ces logements s'est accru de 12% en passant de 2 057 à 2 305 entre les deux derniers recensements. La part des logements collectifs reste cependant faible sur le territoire (8,5%), comparée à la moyenne départementale (19%).

En 1999, la majorité des habitants du territoire est propriétaire de son logement. La proportion des propriétaires occupants représente 64% des ménages. Les locataires sont 32% et les occupants à titre gratuit sont 4%. La part des locataires tend, toutefois, à progresser en raison d'une augmentation plus forte que celle des ménages propriétaires.

Parmi les ménages locataires, 64% occupent des logements locatifs appartenant au parc privé et 33% sont des locataires du parc HLM. Le nombre de logements en HLM a progressé de 383 unités.

Statut d'occupation des résidences principales
(RGP 1999)

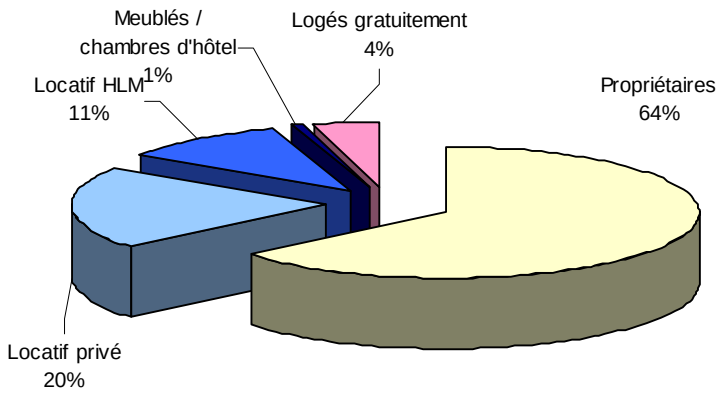

Source : INSEE / RGP

B. LA TAILLE DES LOGEMENTS

Alors que la taille des ménages est en diminution, la taille des résidences principales augmente légèrement. Les logements de 1 et 2 pièces représentent moins de 10% du parc, alors que les logements 4 et 5 pièces rassemblent plus de la moitié des résidences principales (53%). Les logements de 6 pièces et plus représentent près de 20% du parc.

Evolution de la taille des résidences principales

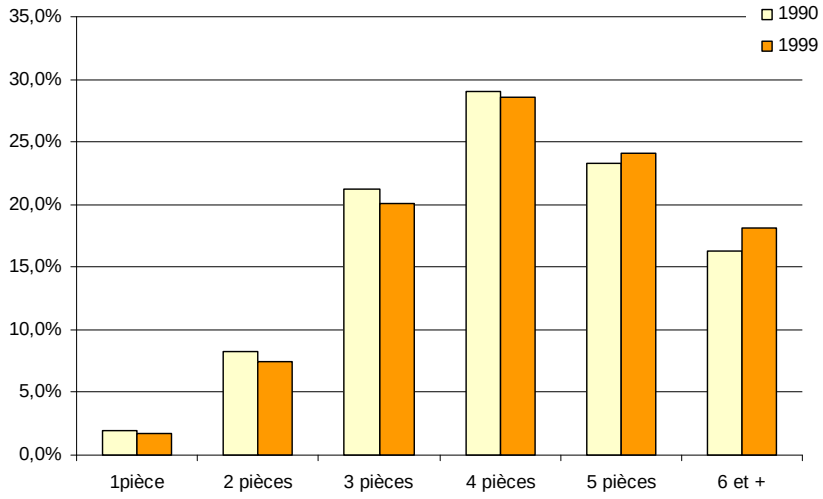

Source : INSEE / RGP

III.3. LA REHABILITATION

Plusieurs communes ont fait l'objet d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat ces dernières années. Finalisées avec succès, elles ont permis de résorber une partie des logements vacants. Malgré leurs résultats satisfaisants, le parc privé présente toujours des caractéristiques de qualité médiocre, notamment en termes d'équipement sanitaire et de chauffage.

Entre 2001 et 2004, ces opérations ont concerné principalement les communes des secteurs bocagers :

- Communautés de Communes de Lessay et Saint-Sauveur, cette opération a atteint et dépassé son objectif de 345 logements réhabilités,

Communautés de Communes de Gavray et Hambye, près de 500 logements restaurés

- OPAH du Cotentin Ouest, près de 250 logements réhabilités
- Communautés de Communes de Cerisy-la-Salle, une centaine de logements réhabilités[7].

Les communes littorales et rétro littorales sont susceptibles, d'après la DDE de la Manche de faire l'objet d'OPAH dans les 3 années à venir. Ces opérations suivent les objectifs départementaux et nationaux fixés du plan de cohésion sociale (suppression des logements indignes, résorption de la vacance, maîtrise des loyers).

III.4. L'HABITAT SOCIAL[8]

A. LE PARC

Le logement social est composé d'environ 3 360 logements, soit 12% des résidences principales, répartis sur 1/3 des communes du territoire d'étude. Le parc social est détenu par trois opérateurs : l'OPDHLM de la Manche (49% du parc social du territoire), la SAHLM Coutances-Granville (44%) et la SAHLM du Cotentin (6%)[9].

Le parc social est particulièrement présent dans les neuf communes chefs-lieux de canton et sur le littoral de Lingreville à Saint-Germain sur Ay. Coutances concentre 47% des logements du parc locatif social dont l'essentiel des logements collectifs.

Les communes de Lessay, Saint-Sauveur-Lendelin, Périers et Roncey ont chacune plus de 20% de leurs logements principaux appartenant au secteur social.

---

[7] *Source : DDE de la Manche, Service Ville et Habitat, Bilan des OPAH, septembre 2005*

[8] *Le logement social selon le Code de la Construction et de l'Habitation est « un logement qui a bénéficié, pour sa réalisation, de l'aide directe ou indirecte des pouvoirs publics, de l'Etat et des Collectivités territoriales et qui vise explicitement à loger les personnes modestes moyennant un loyer compatible avec leurs ressources ».*

[9] *Sources : opérateurs et DDE 50.*

En termes de typologie, le territoire recense principalement des logements individuels et une part importante de logements de taille moyenne : 77% des logements sociaux sont des T3 ou T4. Les petits logements, T1 et T2 représentent 14% du parc et les grands logements (T5 et T6) regroupent 9% des logements sociaux.

B. LA DEMANDE SOCIALE

D'après le service habitat de la DDE de la Manche[10], le nombre de demandes a varié fortement entre 2002 et 2005 dans le secteur d'étude, passant de 660 en 2002, à plus de 900 en 2003, et revenant à 660 en 2005. Les demandes portent principalement sur les communes littorales et le secteur rural et plus de la moitié de ces demandes concernent des ménages de 1 à 2 personnes. Cette demande ne paraît pas coïncider avec l'offre qui présente principalement des logements de taille moyenne du type T3 ou plus, ce qui explique peut être le nombre de demandes de plus de 18 mois (174 dossiers en attente).

III.5. LA CONSTRUCTION NEUVE

Au vu des permis de construire[11] accordés par les communes du Pays de Coutances, le rythme de construction est globalement soutenu.

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Moyenne/an
Résidences principales	319	336	340	313	310	494	352 / an
Résidences secondaires	55	87	53	79	60	74	68 / an
Total	374	423	393	392	370	568	420 / an

Source: DDE – Sitadel (Logements commencés)

En effet, en moyenne 420 logements sont autorisés tous les ans sur le territoire. Une large part, 83 % de ces nouvelles constructions sont des résidences principales.

Les nouveaux logements sont pour 80% d'entre eux destinés à être occupés par les propriétaires, tandis que 16 % sont destinés à la location et 4,5 % à la vente.

Le rythme de construction de résidences secondaires reste stable, autour de 70 en moyenne par an (soit 16% des permis délivrés). Les Communautés de Communes de Lessay (avec 55%), Montmartin-sur-Mer (avec 32%), Saint-Malo-de-la-Lande et Gavray (avec chacune 15%) concentrent les plus forts taux de constructions neuves à vocation de résidences secondaires.

[10] *Source : Numéro unique IMHOWEB, septembre 2005*

[11] *Ne sont prise en compte ici que les créations de logements dues à de la construction neuve, cela ne permet pas d'analyser la création de logements par de la réhabilitation-rénovation.*

Evolution de la construction neuve depuis 1999

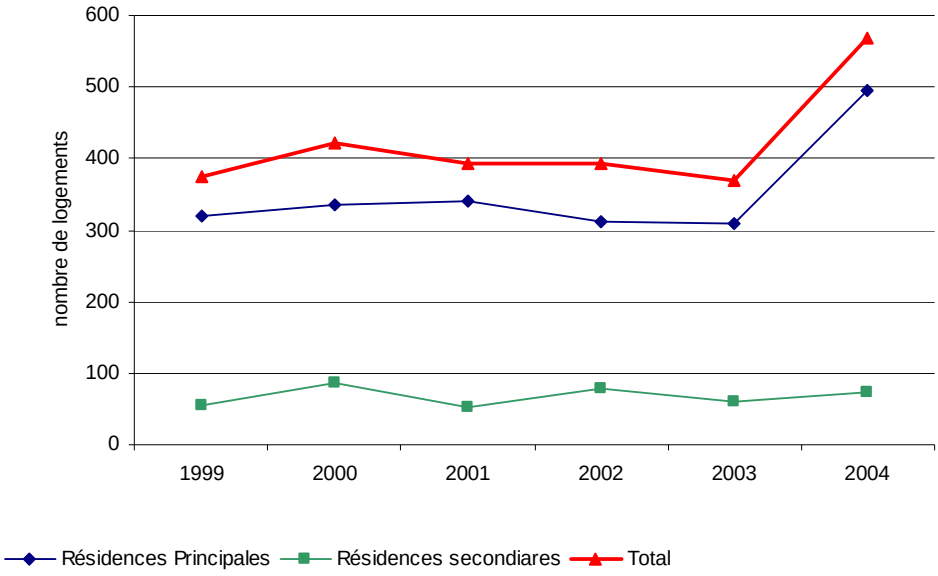

Source DRE Sitadel

La production de logements est en grande majorité portée par de la construction en maisons individuelles (97%) dans le cadre d'opérations de lotissements communaux ou privés.

Les types de logements autorisés depuis 1999

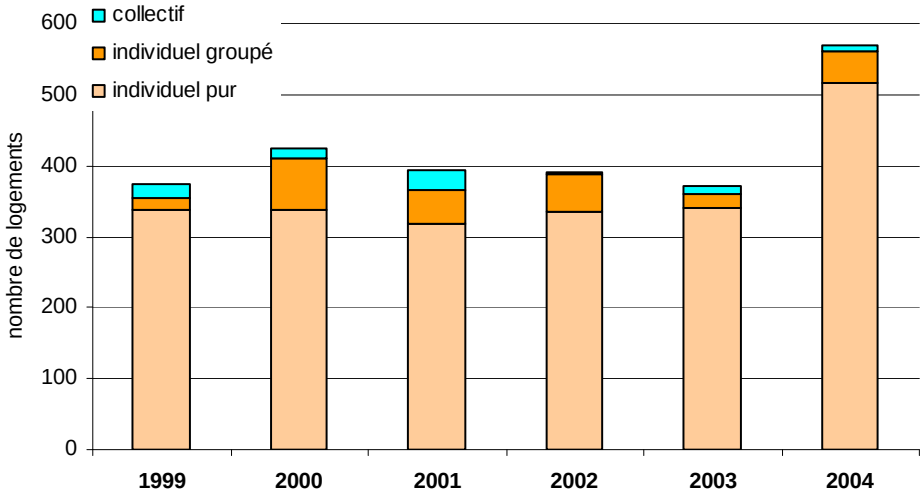

Source : DRE Sitadel

Les schémas ci-dessous s'appuient sur une analyse à l'échelle 1/2000 sur la base des photos aériennes. Il s'agit d'exemples représentatifs des densités observées dans les extensions urbaines plus ou moins récentes des différents pôles d'équilibre du territoire.

Elles mettent en évidence une densité moyenne des opérations située entre 10 et 20 logements par hectare.

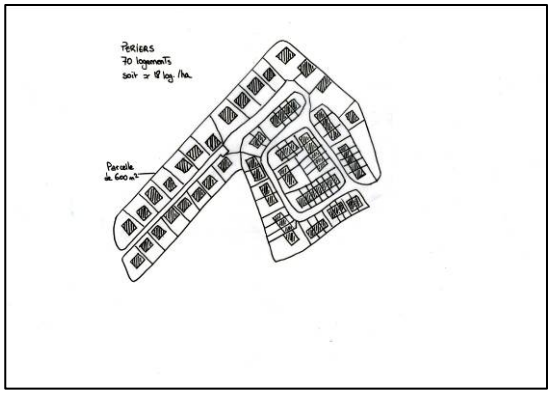

Périers – 18 log. /ha
Périmètre situé à l'entrée Sud du bourg

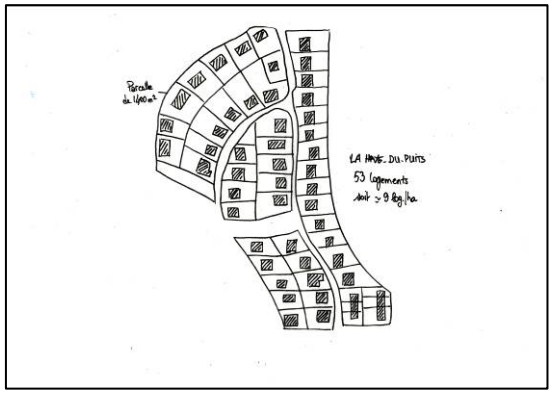

La Haye-du-Puits – 9 log/ha
Périmètre situé à l'Ouest de l'entrée sud du bourg

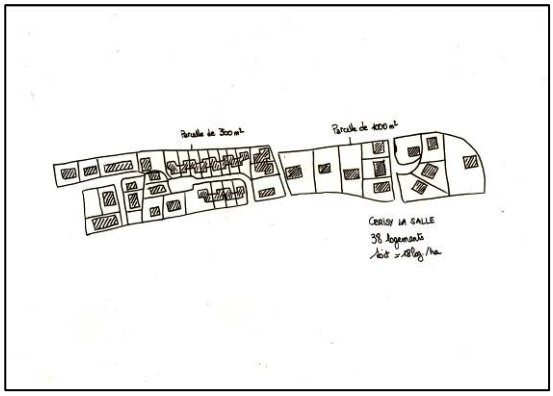

Cerisy-la-Salle – 18 log. /ha
Périmètre situé à l'entrée Est, au Nord de la RD73

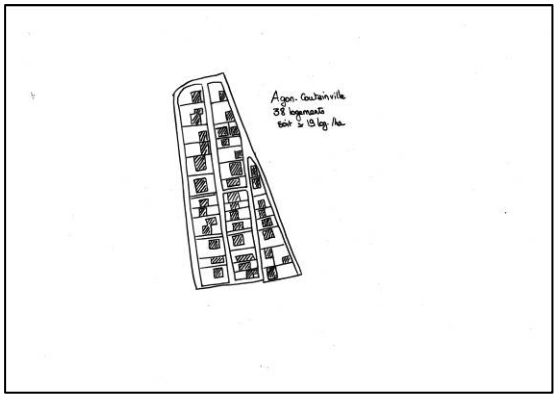

Agon-Coutainville – 19 log. /ha
Périmètre situé en centre bourg, en bord de mer

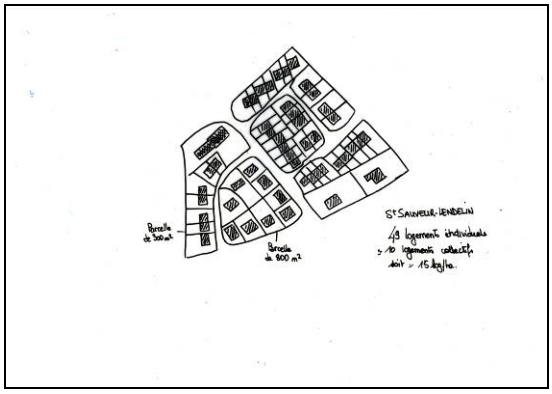

St-Sauveur-Lendelin: 15 log. /ha
Périmètre situé au nord des terrains de sport

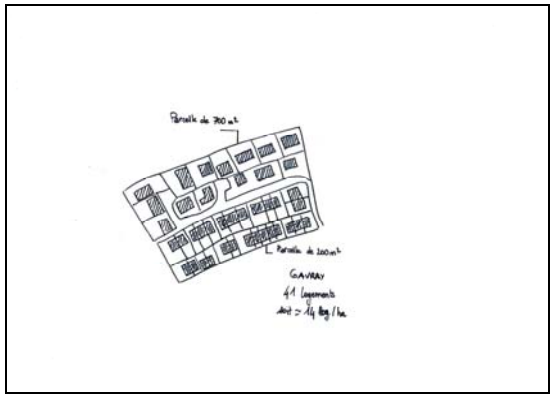

Gavray -14 log. /ha
Périmètre situé à l'est de l'hippodrome

III.6. LE SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Le Schéma départemental d'accueil des gens du voyage approuvé en 2002 prévoit pour l'arrondissement de Coutances l'installation d'une capacité de stationnement d'une soixantaine de places[12]. Deux aires existent déjà à Lessay (aire de grand passage pour 200 caravanes) et Périers (aire d'accueil).

Les propositions d'implantations de la DDE de la Manche sont :

- Pour les communes de Coutances et Périers des « Aires d'accueil » avec respectivement une trentaine et une vingtaine de places.
- Pour les communes de la Haye-du-Puits, Lessay, Agon-Coutainville et Gavray des « Aires de petit passage » d'une dizaine de places chacune.
- Pour les communes de Périers et Auxais des «Aires pour les familles » pour environ 6 caravanes.

A Coutances, la livraison de l'aire est prévue pour le printemps 2006.

[12] *Source « Proposition d'implantation d'aires d'accueil », la Manche carte d'identité, DDE 50, septembre 2003*

La construction neuve

Nombre moyen par an de logements commencés par commune entre 1999 et 2004

- > 20
- 10 à 19
- 1 à 9

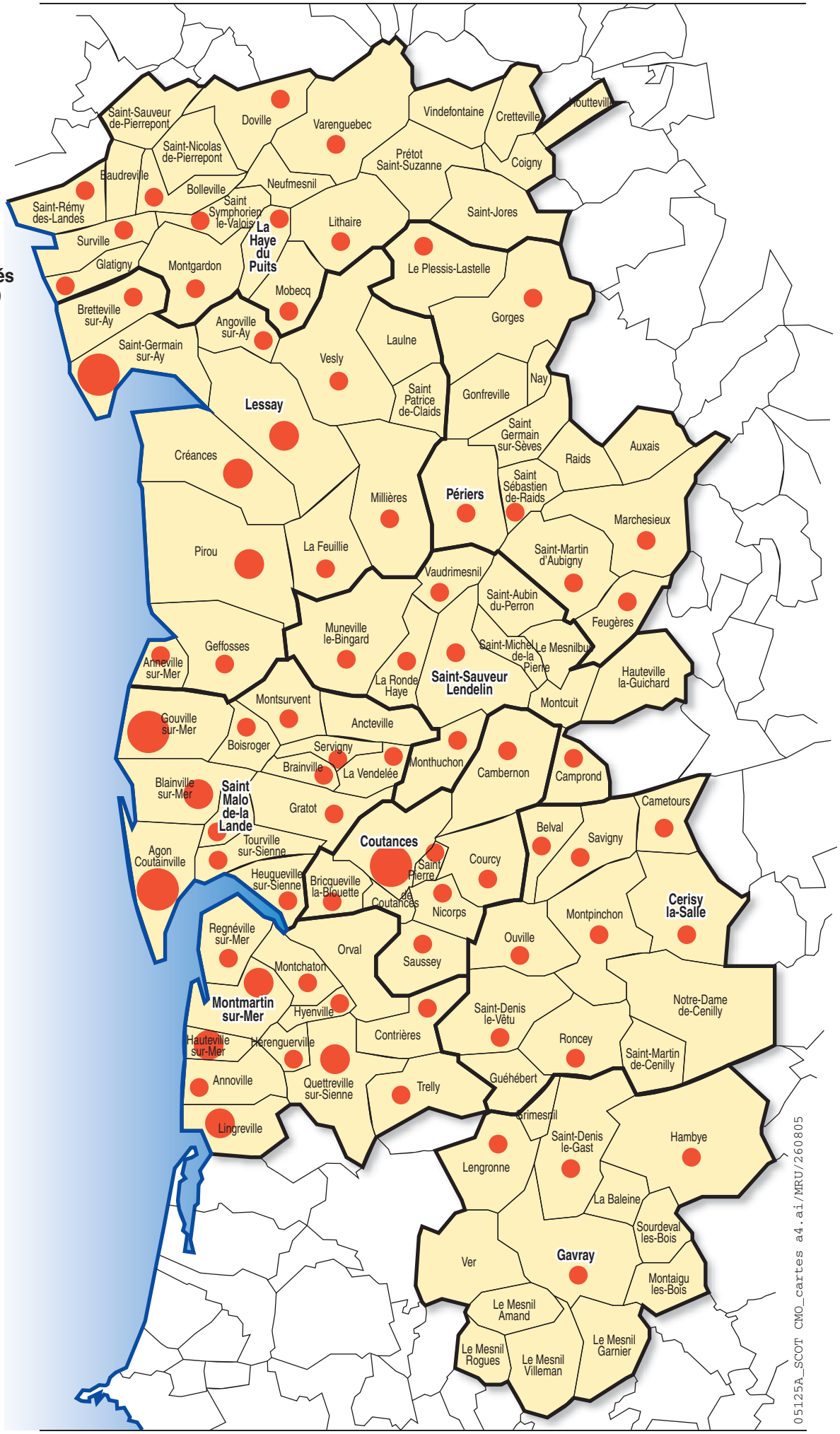

source : D.D.E. 50
Août 2005

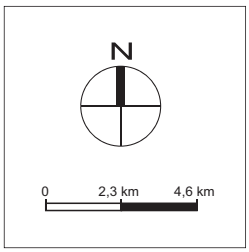

Le logement social

Part des logements sociaux dans le parc des résidences principales

- > 20%
- 10 à 20%
- < 10
- Pas de logement social

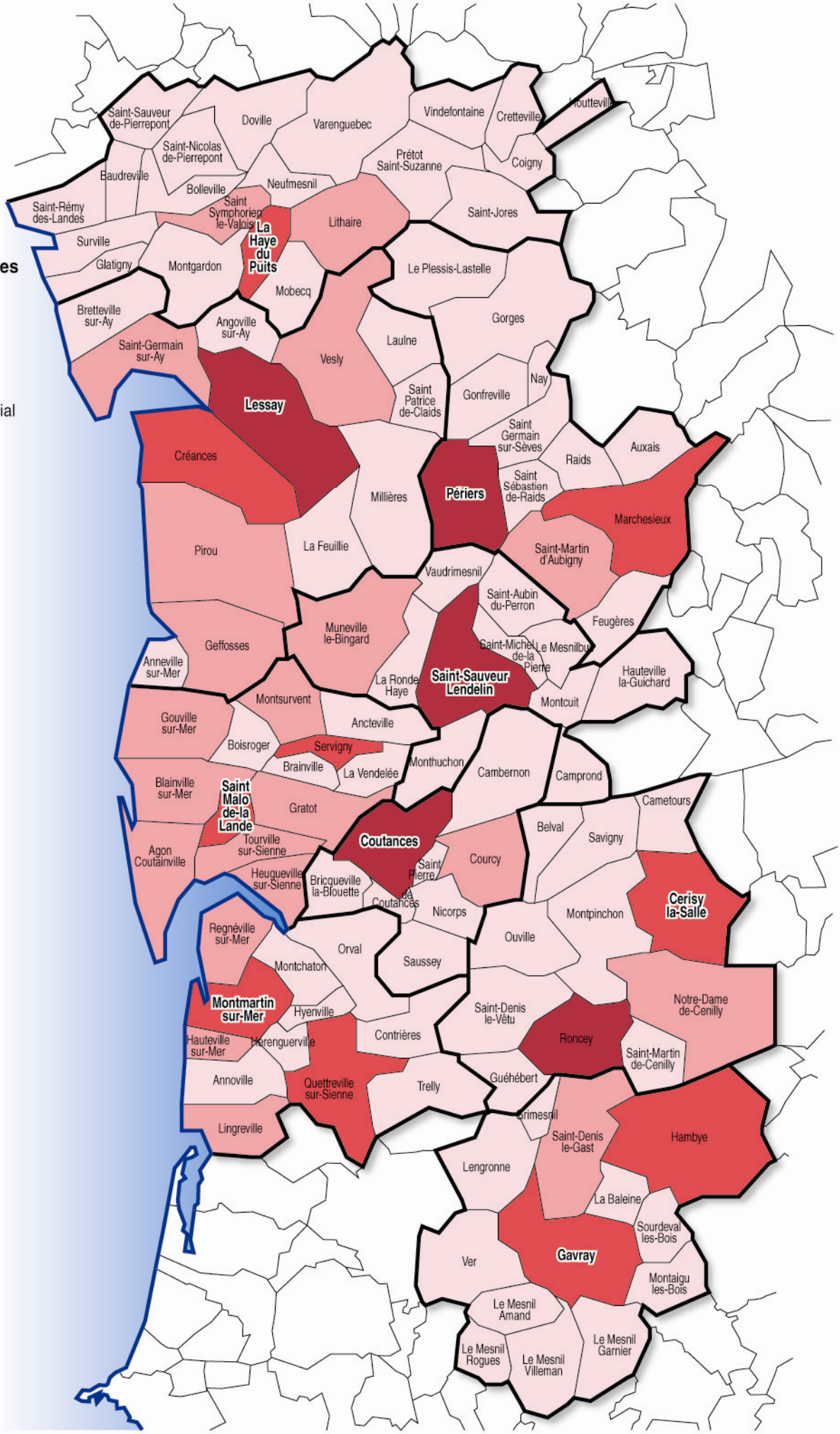

IV. LE CONSTAT

La démographie

Les principales forces	Les principales faiblesses	Les tendances	Les risques
Croissance démographique depuis 1990 suivant un taux de 3% grâce à un apport de populations nouvelles.	Solde naturel négatif et vieillissement de la population. Attraction de populations retraitées.	Territoire attractif, en particulier les communes littorales et celles de la couronne de Coutances.	Déséquilibre croissant entre les communes.
Coutances rassemble 14% des habitants du Pays de Coutances avec un poids démographique au moins trois fois supérieur à Agon, seconde commune la plus peuplée.	Les communes de l'Est et principalement autour de Périers et de Gavray perdent des habitants.	Les derniers recensements donnent une augmentation de 5,7% de l'ensemble. Coutances voit sa population stagner, celles de Montmartin-sur-Mer et Gouville-sur-Mer ont progressé de 40 et 50%.	Un secteur rural peu habité (entraînant la disparition des services)
Les communes littorales entre Gouville et Lingreville enregistrent les plus fortes densités.	Diminution de la proportion de la classe des actifs dans la population et plus particulièrement dans les communes littorales.		Un secteur littoral qui devient pays de retraités
La population active est stable.	Une population active peu qualifiée	Une part d'actifs agricoles qui se maintient	

L'habitat

Les principales forces	Les principales faiblesses	Les tendances	Les risques
Augmentation des résidences secondaires et principales. Part faible et déclinante des logements vacants, en particulier grâce aux OPAH.	Taux de vacance autour de Coutances et de Lessay pour motifs d'inadaptation des locaux. Les résidences secondaires représentent entre 40 et 60% des logements dans les communes littorales.	Une pression foncière forte.	Déséquilibre entre la côte et l'intérieur : parc récent sur la côte et parc ancien dans le milieu rural….
Un rythme de construction neuve globalement soutenu.	Les résidences secondaires constituent 13%des constructions neuves sur les C.C. de Lessay, Gavray, Montmartin et Saint-Malo.	Poursuite de l'augmentation du parc de résidences secondaires sur les communes littorales.	Une pression foncière forte sur le littoral et le bassin de Coutances.
Forte proportion de logements individuels.	Etalement urbain de la construction neuve.	Des ménages de plus en plus petits et des logements de plus en plus grands.	Accentuation de l'étalement urbain.
Un parc social suffisant dans les pôles d'emplois. Plusieurs opérations de réhabilitation des logements.	Des logements peu confortables et pas adaptés - pour leur taille, pas assez de petits logements. - pour leur localisation, une demande forte sur le littoral.	Coût du foncier sur le littoral limitant les opérations sociales. Un besoin d'amélioration du confort en particulier pour une population vieillissante.	Un éloignement entre les logements et les lieux d'activité (littoral).

Les enjeux de l'équilibre social et de l'habitat

Article L.121-1 du Code de l'Urbanisme :

« Les schémas de cohérence territoriale (…) déterminent les conditions permettant d'assurer (…) la mixité sociale dans l'habitat urbain et dans le milieu rural, en prévoyant les capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction, sans discrimination, des besoins présents et futurs en matière d'habitat. »

Le Pays de Coutances est attractif pour une nouvelle population. Mais cet apport de population comporte essentiellement des retraités tandis que les jeunes diplômés partent. Cette attractivité concerne le littoral et accentue le déséquilibre avec l'intérieur du Pays.

Comment diversifier l'attractivité démographique et spatiale ?

La construction neuve est responsable de l'étalement urbain. La maîtrise foncière est nécessaire pour une politique de logement. Il n'y a pas de coordination au-delà du niveau communal.

Quelles incitations foncières envisager pour établir une gestion économe de l'espace ?

La politique du logement concerne le parc existant et son adaptation aux évolutions démographiques

Comment anticiper les besoins et favoriser la mixité résidentielle?

Comment offrir des possibilités de logements sur l'ensemble du territoire, pour tous les habitants ?

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

V. L'EMPLOI[13]

A. CONTEXTE

La zone d'emploi de Coutances a été la plus dynamique du département en 2004 avec +2,5% de croissance[14]. Le bassin d'emploi de Coutances connaît un rythme de développement supérieur aux bassins environnants (Granville, Avranches, St Lô). Selon l'INSEE, il comptait 23 255 emplois en 1999.

Plusieurs Communautés de Communes bénéficient d'une croissance de l'emploi. La Communauté de Communes de Coutances constitue le pôle majeur avec 38,16% des emplois du Pays. Ses emplois rayonnent largement sur les espaces environnants. Les trois Communautés de Communes de Coutances, Lessay, et Saint-Malo-de-la-Lande avec celle de Coutances concentrent 62% des emplois du Pays. Une part notable de l'emploi est liée à la situation littorale en particulier dans les secteurs du commerce, de l'artisanat et des services, sans être directement liée à des activités de production maritime. Il est difficile d'appréhender la part des emplois saisonniers.

Entre 1990 et 1999, dans les Communautés de Communes rurales du sud et de l'est, le nombre d'emplois régresse: Cerisy-la-Salle, Saint-Sauveur-Lendelin. Il diminue dans une moindre mesure au nord dans la Communauté de Communes de la-Haye-du-Puits et sur la côte ouest du Pays dans les Communautés de Communes de Montmartin-sur-Mer et de Sèves-Taute.

D'après l'étude sur l'emploi salarié des Assedic de Basse-Normandie, entre 2003 et 2004, les cantons de Cerisy-la-Salle, Coutances et Montmartin-sur-Mer ont connu une hausse de l'emploi respectivement de 3,5, 5 et 5,6%. Tandis que les cantons de La Haye-du-Puits, Périers, Saint-Malo-de-la-Lande et Saint-Sauveur-Lendelin ont vu leur nombre d'emplois salariés diminuer de 0,4 à 2,4%. Dans les cantons de Gavray et de Lessay le nombre d'emplois est resté stable entre les deux années.

[13] *Source Recensement Général de la Population, INSEE*

[14] *Source : Etude sur l'emploi salarié en 2004, Assédic de Basse-Normandie, octobre 2005*

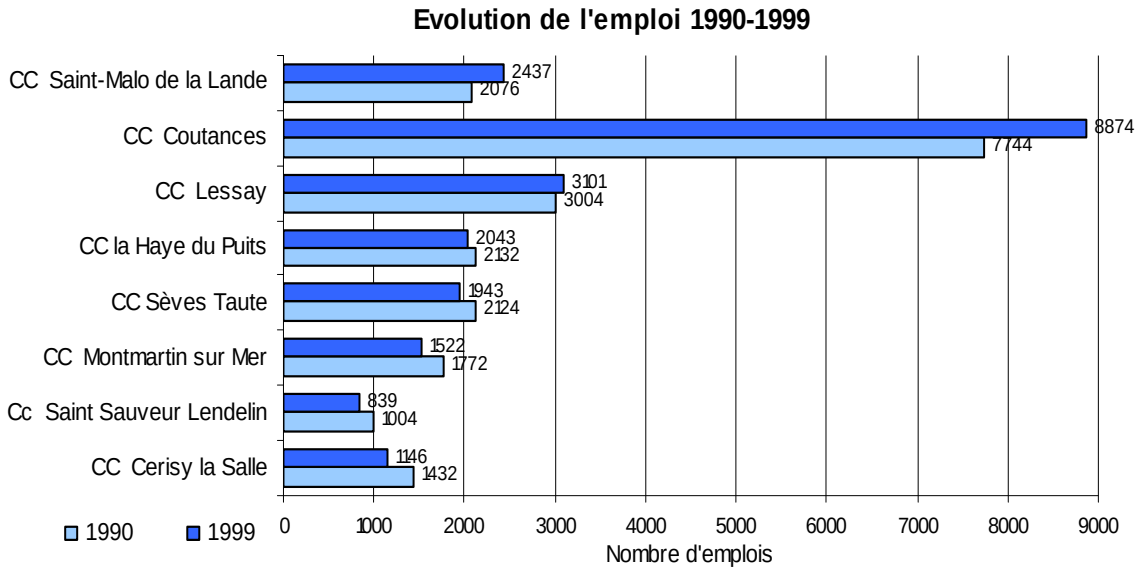

Source : INSEE, RGP 1999

B. STRUCTURE DE L'EMPLOI

L'emploi est très dispersé dans des petites entreprises puisque 70% des salariés travaillent dans des entreprises de moins de 10 salariés. L'emploi des établissements principaux (plus de 50 salariés) est concentré dans un nombre réduit d'entreprises dans les secteurs de l'industrie agro-alimentaire et de l'agriculture (46% de l'emploi). A Coutances le tiers des emplois salariés est concentré sur trois entreprises.

Cette structure économique permet d'assurer un taux de chômage de 7,7%, inférieur à la moyenne du département qui est de 8,6% mais supérieur à celui de Saint-Lô. L'évolution économique demeure incertaine du fait du vieillissement des exploitants et des commerçants.

L'emploi public représente 25% de l'emploi du Pays[15]. Cette proportion avoisine la moyenne départementale. Il est fortement concentré à Coutances qui rassemble la moitié de l'emploi public dans les services de la sous-préfecture, du centre hospitalier, des lycées et collèges. Les Communautés de communes de Sèves-Taute, Lessay et la Haye-du-Puits sont des pôles d'emplois publics intermédiaires avec près de 600 emplois. Dans les autres Communautés de Communes il représente 200 à 350 emplois.

L'emploi intérimaire est présent dans une vingtaine de communes. En 1999, il est principalement réparti dans cinq communes où il concerne plus de 10 personnes :

- à Coutances et Lessay l'intérim concerne plus de 100 personnes
- à La Haye-du-Puits, Blainville-sur-Mer et Périers il touche 10 à 20 personnes.

[15] *L'emploi au lieu de travail (EMP2), extrait du RGP 1999, INSEE.*

VI. LES SECTEURS D'ACTIVITES

A. L'EMPLOI EN 1999

L'économie du Pays de Coutances se caractérise par la forte présence des services et de l'agriculture. Le secteur tertiaire pourvoit 58% des emplois, cette proportion est identique a celle du département. L'agriculture recense 18% des emplois, soit trois points de plus que l'industrie, qui représente 15%, soit une proportion nettement inférieure à celle du département pour lequel l'industrie représente 30% de l'emploi. La construction occupe le quatrième rang avec 8% des emplois du Pays, ce qui est moins que la moyenne départementale qui est de 12%.

Répartition des emplois par secteur d'activité

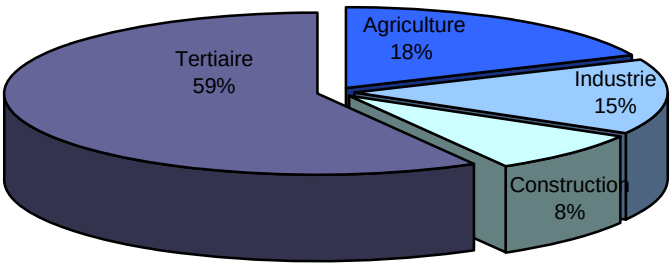

Source : INSEE, RGP 1999

Le secteur primaire a connu une chute de l'emploi durant la période 1990-1999. La part de l'emploi agricole a perdu plus de 6 points au profit du secteur tertiaire. Mais avec 18% de l'emploi du Pays de Coutances l'agriculture reste surreprésentée par rapport à la moyenne départementale qui est de 10%. La Communauté de Communes de Coutances est celle où les employés de l'agriculture représentent la part la plus faible, à savoir 3% des emplois. Seule la Communauté de Communes de Lessay a bénéficié d'une augmentation de l'emploi agricole.

Les emplois du tertiaire représentent 58% des emplois et constituent le secteur moteur du Pays. Ce sont en particulier les services opérationnels et la construction qui sont porteurs pour l'emploi. Malgré l'augmentation de 16 points de la part de l'emploi tertiaire durant la période intercensitaire, sa proportion demeure inférieure à la moyenne départementale qui est de 62%.

Les emplois industriels ont globalement diminué. La période inter censitaire correspond à une phase de restructuration de l'activité. Il y a néanmoins 222 emplois supplémentaires répartis dans quatre Communautés de Communes : celle de Cerisy-la-Salle, de la Haye-du-Puits, de Saint-Malo-de-la-Lande et de Coutances. C'est dans celle de Coutances que la part de l'emploi industriel demeure la plus importante, représentant 15% des emplois.

Le secteur de la construction est en recul et représente 1940 emplois. C'est dans la Communauté de Commune de Coutances que la part de ce secteur est la plus faible, représentant 8% des emplois, ce qui apparaît contradictoire avec le rythme de la construction.

B. L'EMPLOI D'APRES LE FICHIER CONSULAIRE

Selon les fichiers de la Chambre de Commerce et d'Industrie, au 1er juin 2005, il y a eu sur la période 1990-2005 une augmentation de 19% des établissements entraînant une augmentation de 11% des emplois. Le secteur des services est le plus dynamique et le secteur commercial connaît le plus de cessations d'activités. Si le nombre de commerces a baissé –avec une baisse particulièrement marquée dans six communautés c'est toujours dans ce secteur qu'il y a le plus d'entreprises.

Globalement Coutances et les communautés de La Haye-du-Puits, Montmartin-sur-Mer et Saint Malo de la Lande connaissent une variation positive de leurs établissements. Tandis que dans les Communautés de Commune de Lessay et Périers, il y a une baisse dans tous les secteurs. Cette baisse est mitigée à Cerisy–la-Salle (fermeture des commerces), Gavray (fermeture d'industries) et à Saint Sauveur-Lendelin (fermeture d'industries et de commerces).

C. L'EMPLOI SALARIE : COMPLEMENT DE DONNEES ASSEDIC[16]

Dans la zone d'emploi de Coutances, cinq secteurs d'activité sont particulièrement présents. Ils regroupent chacun plus de 1000 entreprises et plus de 1000 emplois.

Il s'agit du commerce, des services aux particuliers, de la construction, des secteurs santé-éducation-social et des services aux entreprises. Dans une moindre mesure : l'agriculture et la pêche, l'industrie agro-alimentaire, la production de biens intermédiaires, les services aux particuliers et les administrations constituent aussi des secteurs porteurs pour l'économie avec 50 à 100 entreprises dans chacun des domaines cités, pourvoyant chacun 400 à 1000 emplois.

[16] *Source Unistatis, statistiques annuelles par zone géographique, au niveau de la zone d'emploi, données provisoires 2004.*

VII. LES ENTREPRISES

Le tissu d'entreprises est dense et réparti sur l'ensemble du territoire d'étude. Coutances concentre plus de la moitié des entreprises et des emplois. Les trois principaux employeurs opèrent dans des secteurs d'activité différents : transformation de produits maraîchers, découpe et préparation de viande de boucherie, étude et fabrication de circuits imprimés et supermarché. Parmi ces établissements, trois sur les quatre sont implantés à Coutances.

Mais les 170 établissements de plus de 10 salariés regroupent seulement 30% des emplois du Pays. Il y a donc un tissu diffus de petites entreprises sur le territoire. Parmi celles-ci, 24 entreprises ont plus de 50 salariés et représentent 16% des emplois, dont 8 ont plus de 100 salariés. Les entreprises de 30 à 50 salariés sont au nombre de 17. Celles de 10 à 30 salariés sont une quarantaine.

Les secteurs dont le nombre d'établissements est le plus important sont le commerce et les services. Viennent ensuite l'industrie et la construction, dans des proportions moyennes. Les IAA représentent une part non négligeable des emplois concentrés en un nombre réduit d'établissements.

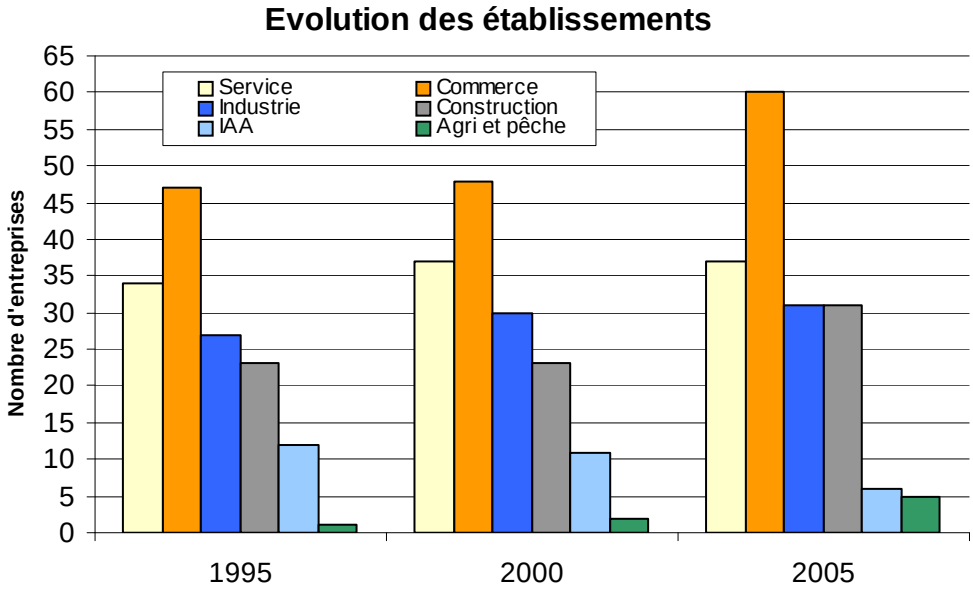

Source : CCI Centre Manche, Fichiers consulaires, Juillet 2005

Entre 1995 et 2005, la dynamique entrepreneuriale du Pays se fonde sur les commerces et les services et, dans une moindre mesure, sur le secteur industriel. Ce mouvement de création d'entreprises concerne essentiellement les Communautés de Communes de Lessay, Saint-Malo-de-la-Lande, Cerisy-la-Salle.

VIII. LES ZONES D'ACTIVITES[17]

Une trentaine de zones d'activités[18] réparties sur l'ensemble des Communautés de Communes supportent le dynamisme économique. Les plus étendues sont situées au nord de Coutances et sur le littoral, ce sont celles de Lessay, Coutances et Blainville-sur-Mer. Elles se remplissent lentement, suivant un rythme estimé à 1 hectare par an.

Quatre de ces zones, situées sur le littoral se destinent aux activités maritimes. Trois zones font l'objet de projets d'extension ou de création dont deux sur le littoral.

Globalement les zones semblent optimisées puisqu'elles sont remplies à 80% de leurs capacités. Elles offrent une trentaine d'hectares disponibles, principalement situés à La Haye-du-Puits et Périers. Les zones les moins étendues situées dans les communes les plus rurales sont aussi les plus remplies.

Répartition des zones d'activités par commune

Commune	Nom zone	Situation	Activité	Superficie	Sup occupée	Superficie disponible
Cerisy-la Salle	ZA de Cerisy-la Salle	existante	divers	1	1	0
Montpinchon	ZA de Montpinchon	existante	divers	1	1	0
Roncey	Zone artisanale	existante	divers	2	1,72	0,28
Coutances	Parc d'activité château de la mare	extension 15 ha	divers	12	10	2
Coutances	ZA Auberge de la mare	existante	divers	21,5	21,5	0
Coutances	ZI de la gare	existante	divers	15,5	15,5	0
Coutances	ZI de la Guérie	existante	divers	2,4	2,4	0
Gavray	ZA Robinson	existante	divers	2,4	1,4	1
Gavray	Za communautaire	existante	divers	1,6	0,9	0,7
Hambye	Za Croix au Breton	existante	divers	1,6	1,3	0,3
La Haye du Puits	Parc activité (de la mare)	existante	divers	7	1,8	5,2
La Haye du Puits	ZI de la Canurie	existante	divers	4	4	0
Créances	Parc d'activtié de la Côte Ouest	existante	maritime	11	8,5	2,5
Lessay	Espace d'activité F.Finel	existante	divers	27	24,5	2,5
Pirou	ZA de Pirou	existante	divers	4	4	0
Hauteville s/Mer	ZA de la Verguie	existante	divers	1,3	1,1	0,2
Lingreville	ZA de Lingreville	existante	divers	5,98	5,98	0
Montmartin s/Mer	ZA de Montmartin s/Mer	existante	divers	2,5	1,4	1,1
Montmartin s/Mer	ZC de Montmartin s/Mer	existante	divers	2	1	1
Quettreville s/Sienne	ZA de Quettreville s/Sienne	existante	divers	5,4	5,4	0
Périers	ZA de Périers	projet	divers	8	0	8
St Martin d'Aubigny	ZA de St Martin d'Aubigny	existante	divers	5	4,7	0,3
Agon-Coutainville	ZA	existante	maritime	2,3	2,3	0
Agon-Coutainville	ZA	projet	divers	8	0	8
Blainville s/Mer	ZAC conchylicole	existante	maritime	12	8	4
Blainville s/Mer	Cabanor	existante	maritime	13	13	0
Blainville s/Mer	Za	existante	commerciale	5	3,5	1,5
Gouville s/Mer	Za de Gouville	projet	maritime	12	8	4
St Sauveur Lendelin	ZA le Pontvert	existante	divers	4	1	3
Total	**29 zones**	**3 projets**	**5 zones spécialisées**	**200,48**	**154,9**	**45,58**

Source : Enquêtes auprès des structures intercommunales, août 2005

Source : Enquête auprès des Communautés de Commune et travail en atelier avec les personnes associées, août-septembre 2005. Sont prises en considération l'ensemble des zones où les activités sont autorisées, qu'elles soient existantes ou que des coûts soient engagés pour leur réalisation.

IX. LES FILIERES INDUSTRIELLES

En matière d'industrie, le Pays bénéficie d'une spécialisation dans le secteur agro-alimentaire. La diversification de l'industrie entre plusieurs branches permet le maintien de l'activité industrielle et une bonne résistance de l'emploi comparée au contexte régional.

A. L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE, UN SECTEUR CONCENTRE

L'industrie agro-alimentaire rassemble 38% des emplois industriels, elle a deux spécialités : l'élevage bovin et les légumes frais. Les deux plus gros employeurs du Pays travaillent dans le secteur agro-alimentaire, et regroupent à eux deux 43% des emplois du domaine. Ces entreprises sont :

- Une entreprise de préparation de viande, à Coutances
- L'établissement leader sur le marché français de mise en sachets de légumes frais, à Lessay.

Les six établissements mentionnés ci-dessous regroupent 12% des emplois des établissements de plus de 10 salariés. Ils sont situés à :

- Coutances et La Haye-du-Puits pour les productions bovine, laitière et fromagère,
- Lessay pour les activités de valorisation légumière,
- Sur le littoral à Quettreville-sur-Sienne (transformations de légumes) et Blainville-sur-Mer (transformation de produits de la mer).

On se trouve donc dans une configuration très éclatée de la filière.

La production agro-alimentaire est perçue par les acteurs du territoire comme étant de qualité, notamment grâce à l'action de l'association Manche Terroir qui vise à établir un label de qualité, même si cette image est peu valorisée. L'activité de la viande est spécifique et se situe entre les filières industrielles et l'artisanales.

1) *LA PRODUCTION LEGUMIERE : SECTEUR EN EXPANSION*

L'activité de maraîchage profite des conditions climatiques favorables, des précipitations bien réparties dans l'année, de la composition sableuse des sols. Elle représente une part importante de l'activité économique. C'est un secteur en développement du fait d'une entreprise coopérative innovante et d'envergure internationale qui joue un rôle moteur. Le caractère familial de l'activité facilite les innovations et l'adaptation au marché.

La filière de production sur place traite l'ensemble des étapes productives depuis la production, puis le conditionnement jusqu'à la commercialisation et au transport. Trois entreprises sont recensées par la Chambre de Commerce et d'Industrie pour la production de légumes, elles sont situées à Lessay et Saint Rémy des Landes.

L'acteur principal : Soleco, est une entreprise membre d'un groupe coopératif ouvert à l'international. Située à Lessay, elle est spécialisée dans le conditionnement de légumes, et emploie plus de 1000 salariés. C'est le plus gros employeur du département. D'autres PME se développe sur ce secteur : Créaline à Quétreville-sur-Sienne

Bien qu'en expansion en termes de diversité de produits, cette filière connaît des difficultés liées en particulier à l'effondrement des cours des légumes en 2004. C'est dans la production de carottes que la baisse est la plus élevée[19].

2) *LA FILIERE ELEVAGE*

La Basse Normandie produit 20% de la viande bovine française. La production de viande bovine est présente sur l'ensemble du territoire d'étude, et surtout dans les Communautés de Communes de l'est à Cerisy-la-Salle, Gavray, Lessay et la Haye-du-Puits. La production est principalement traitée et commercialisée sur place, notamment dans les sociétés ou les coopératives agro-alimentaires. C'est en revanche à Coutances que se font principalement les activités de transformation et de commercialisation, à la Socopa, unité d'un groupe coopératif national.

Une filière de fabrication de produits laitiers et de fromages est localisée également à Coutances.

B. LES AUTRES FILIERES

La variété des autres filières industrielles témoigne d'un secteur industriel divers.

1) *FILIERES LIEES AU MILIEU AGRICOLE*

LA PRODUCTION HORTICOLE

La production horticole, assez marginale, est principalement concentrée dans le sud du Pays dans les Communautés de Communes de Montmartin-sur-Mer, et Gavray. Elle bénéficie de facteurs favorables à son développement, liés à la nature du sol et au climat mais aussi à la présence d'entreprises et de projets pilotes.

LA FILIERE BOIS

Elle représente une part de l'emploi non négligeable. Parmi les entreprises industrielles de plus de 10 salariés, 25% des salariés travaillent dans cette filière. Les activités de cette filière se concentrent le plus souvent sur la construction, la menuiserie et la fabrication de meubles.

2) *INDUSTRIES PRODUCTIVES* : électronique, pharmacie…

Deux entreprises de ces secteurs comptent parmi les principaux employeurs du territoire d'étude. La filière électronique représentée par l'entreprise Elvia (ex-Alcatel) située à Coutances a connu des restructurations.

Une entreprise de moindre ampleur en termes d'emploi mais importante en terme de renommée (Unither) fabrique et distribue des produits pharmaceutiques.

[19] *La situation économique et de l'emploi en Basse-Normandie, CERS de Basse-Normandie, janvier 2005*

3) *CONSTRUCTION*

Une trentaine d'établissements représentant 13% de l'emploi des entreprises de plus de dix salariés œuvrent dans la construction. Ces entreprises sont principalement situées dans le nord et l'est du territoire notamment dans la Communauté de Communes de Sèves-Tautes où elles représentent 41% de l'emploi. Dans les Communautés de Communes du littoral, l'activité est plutôt représentée par des artisans n'ayant que peu d'employés, en particulier à Saint-Malo de la Lande et Montmartin–sur-Mer.

Le tissu d'entreprises

Nombre d'entreprises de plus de 10 salariés

- Aucune entreprise
- 1
- 2 et 3
- 4 à 9
- 10 à 50
- Plus de 50

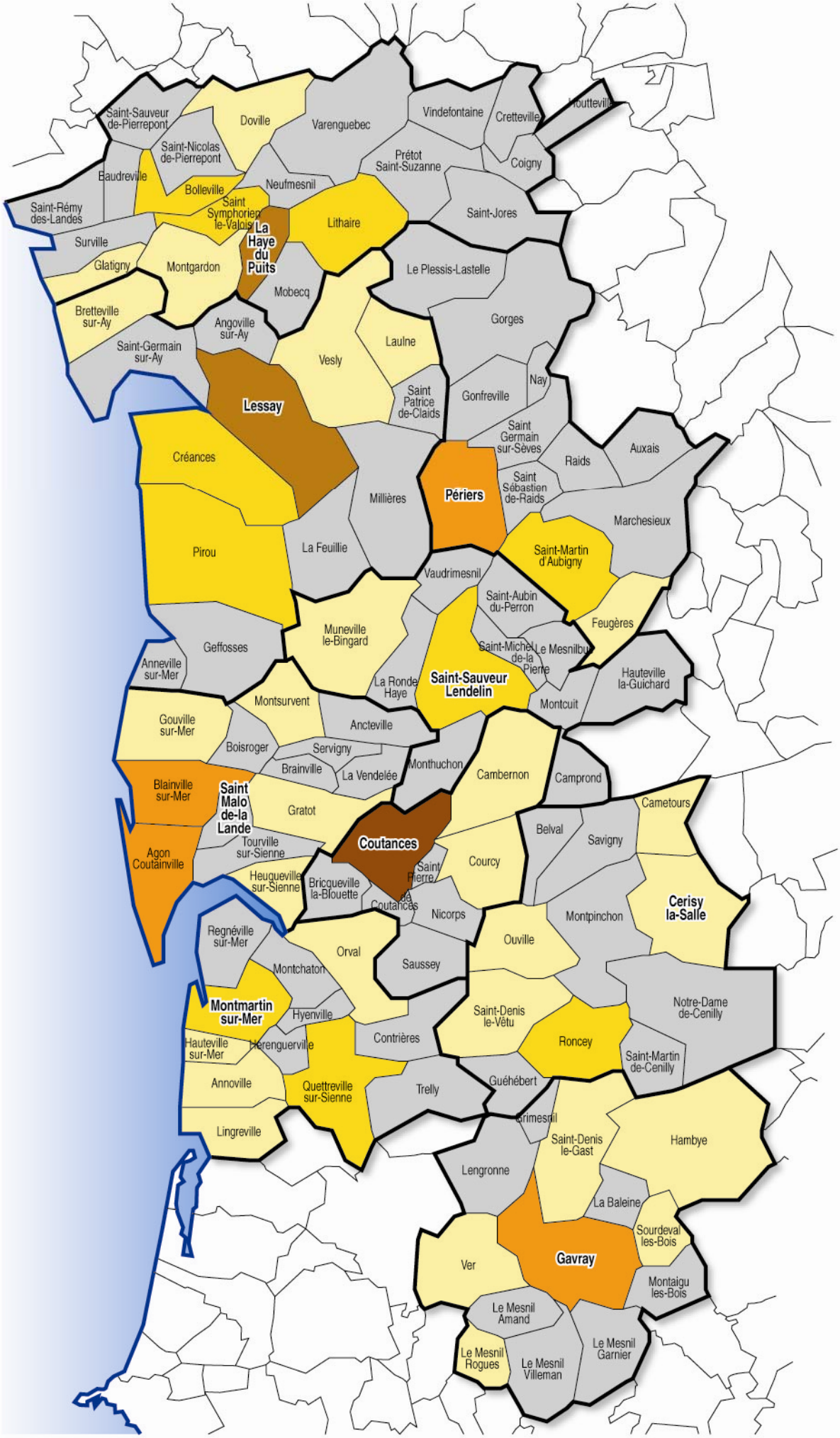

Les zones d'activités

Surface totale

Z.A. industrielles, artisanales, commerciales

27 ha

6 ha

2 ha

Z.A. maritimes

13ha

6 ha

2 ha

Surface disponible

8 ha

4 ha

1 ha

P Projet de zone engagé

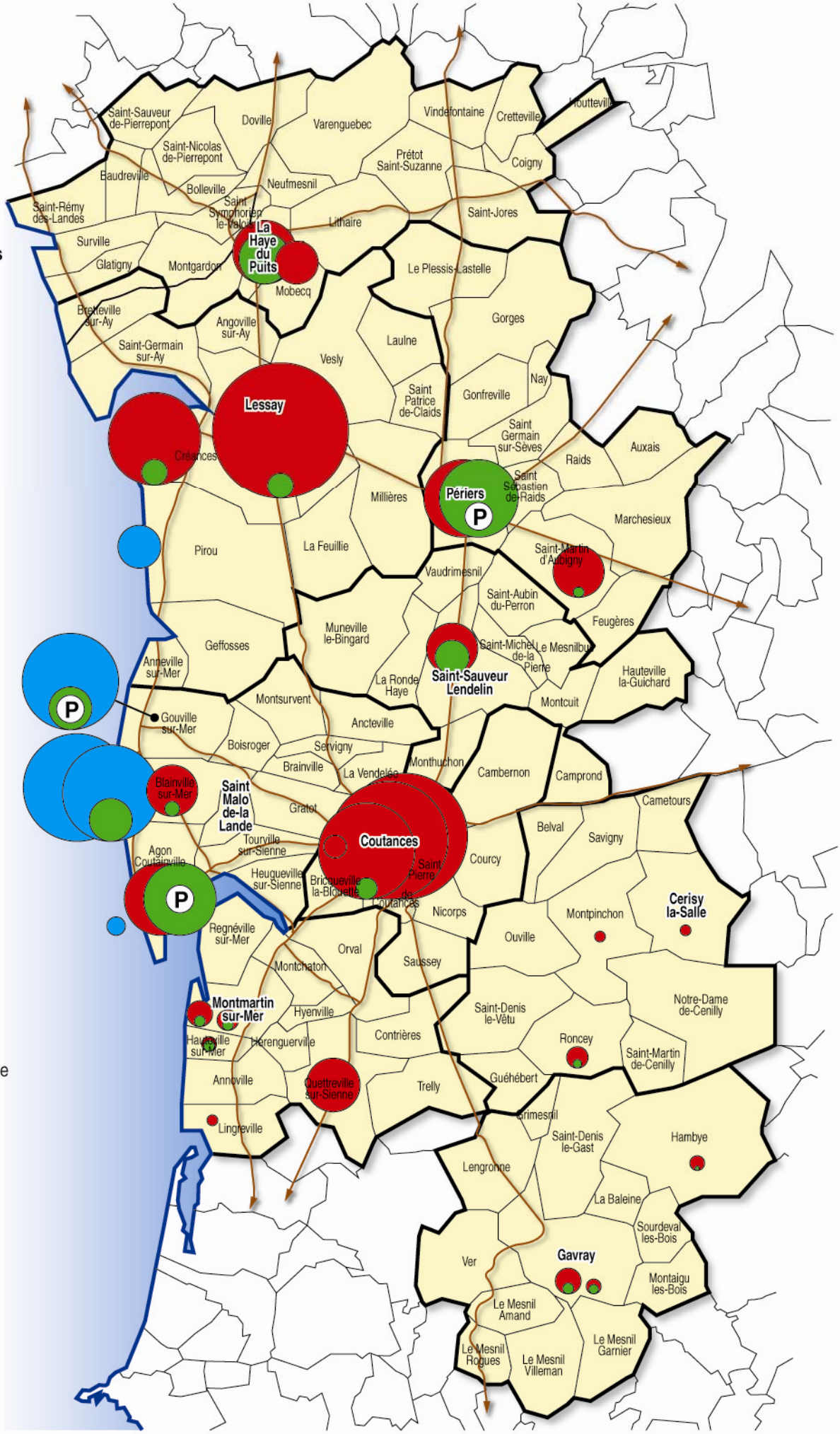

X. LE COMMERCE

D'après le S.D.E.C en 2004, le taux d'équipement commercial du Centre Manche, avec 995m² de commerces pour 1000 habitants, est supérieur aux moyennes régionales et françaises qui sont respectivement de 955 et 824m² pour 1000 habitants. Le territoire du Pays de Coutances est donc globalement bien équipé. Il est en effet tissé de bourgs et de petites villes qui offrent commerces et services à leur population. Les commerces de plus de 300m² sont au nombre de 55 et rassemblent environ 800 emplois.

Répartition des surfaces commerciales pour les commerces >300m²

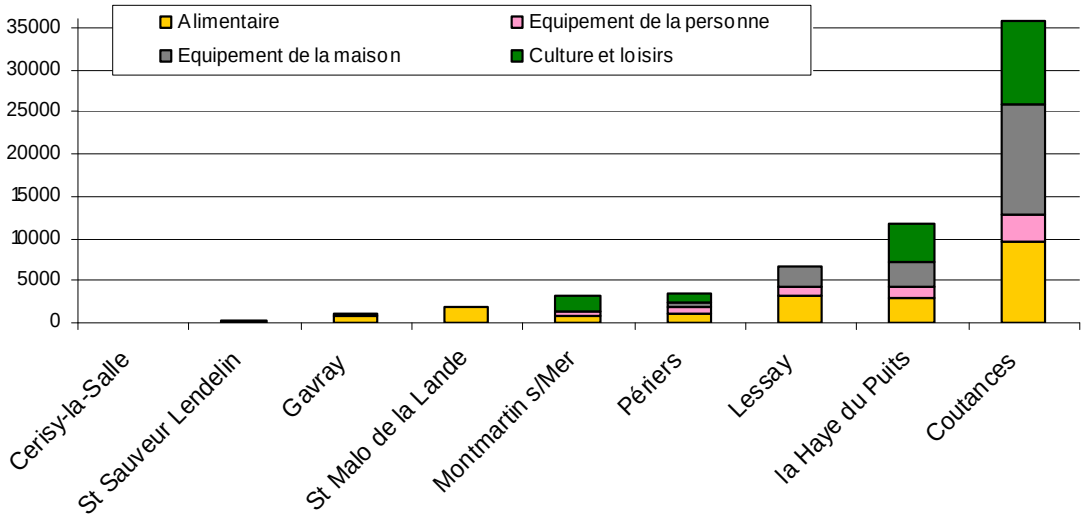

Source : CCI Centre Manche, fichiers consulaires, juillet 2005

Les unités commerciales de plus de 300 m² par Communauté

	Alimentaire		Eqmt de la personne		Eqmt de la maison		Culture et loisirs		Total
	Unités	Surface	Unités	Surfaces	Unités	surface	Unités	Surface	Surface
CC Cerisy-la-Salle	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CC St Sauveur Lendelin	0	0	0	0	1	380	0	0	380
CC Gavray	1	805	0	0	1	395	0	0	1200
CC St Malo de la Lande	2	1995	0	0	0	0	0	0	1995
CC Montmartin s/Mer	2	887	1	400	0	0	1	1800	3087
CC Périers	1	1200	2	690	1	500	1	1150	3540
CC Lessay	3	3244	2	1069	2	2436	0	0	6749
CC La Haye du Puits	2	3039	2	1132	3	3148	2	4376	11695
CC Coutances	5	9670	3	3000	11	13214	7	9884	35768
Total	16	20840	10	6291	19	20073	11	17210	64414

Source: Schéma de Développement Commercial, mai 2004

La Communauté de Communes de Coutances constitue le pôle commercial principal avec 56% des commerces de plus de 300m². En comparaison des villes de cette taille, Coutances présente un réel dynamisme en matière commerciale. Son offre diversifiée la pose en concurrence avec Saint-Lô et risque d'entraîner une surenchère des mètres carrés commercialisés.

La Haye-du-Puits constitue un pôle secondaire et montre aussi un véritable dynamisme commercial comparé à sa population, qui ne dépasse pas 2000 habitants. Elle rassemble deux grandes surfaces alimentaires et des commerces traditionnels et spécialisés. Les trois Communautés de Communes du nord du Pays: Lessay, La-Haye-du-Puits et Périers sont les mieux équipées, dotées chacune de supermarchés d'environ 1800m².

Les autres pôles commerciaux relais, situés sur la côte dans les Communautés de Communes de Lessay et de Montmartin-sur-Mer bénéficient d'une population résidente en hausse ainsi que de la présence d'une population de touristes. Les territoires situés à l'intérieur des terres ont une activité commerciale très réduite et tirent parti de plusieurs zones de chalandise : celles de Carentan, de St-Lô ou de Villedieu-les-Pôeles.

Compte tenu d'un développement satisfaisant de l'appareil commercial, le Schéma d'Equipement Commercial de la Manche de 2004 préconise de :

- conforter le maillage existant en commerces de proximité, afin de préserver le cadre de vie en milieu rural, tout en maintenant l'attractivité des pôles,
- maintenir l'équilibre entre Coutances et Saint-Lô,
- respecter les pôles de moindre ampleur.

Les surfaces commerciales principales

(Total des unités > 300 m²)

Culture et Loisirs

- < 300 m²
- De 300 à 600 m²
- > 600 m²

Commerce alimentaire

- < 300 m²
- De 300 à 600 m²
- > 600 m²

Equipement de la personne

- < 100 m²
- De 100 à 300 m²
- > 300 m²

Equipement de la maison

- < 100 m²
- De 100 à 500 m²
- > 500 m²

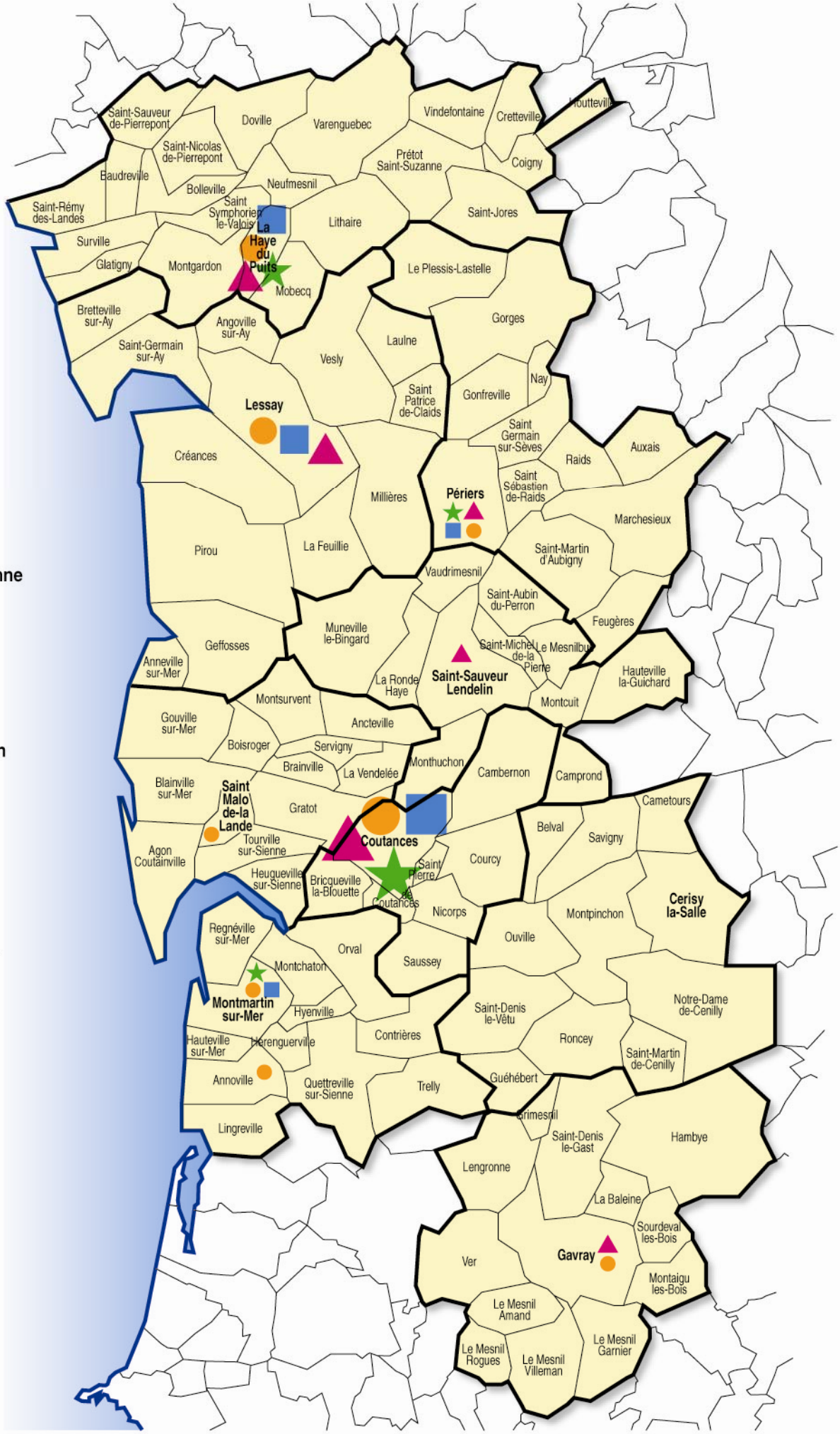

XI. L'ARTISANAT ET LES SERVICES

XI.1. L'ARTISANAT

Le Pays de Coutances est bien pourvu en entreprises artisanales qui assurent une proximité du service. D'après la Chambre des Métiers de Coutances, il y avait en décembre 2004, 1311 entreprises artisanales dans le Pays de Coutances soit 17,7% des entreprises artisanales du département. Le nombre d'établissements a connu une légère mais constante augmentation depuis 2000 (+2,6%). Tandis que la croissance du département, qui est de 1,12 %, lui est inférieure. Ces entreprises représentent 5698 emplois, soit près de 20% de l'emploi du Pays de Coutances.

Rapporté à la population, c'est le secteur de Coutances qui possède le tissu d'artisans le plus dense du département avec un ratio de 19,48 établissements pour mille habitants, quand la moyenne départementale est de 15,36‰. La présence d'une dizaine de lieux de formation[20] à Coutances participe à cette dynamique. D'après la Chambre des Métiers, il y avait en 2004, 360 apprentis sous contrat dans cette filière dans le Pays. La présence et la valorisation de ces formations sont d'autant plus importantes que ce sont des activités dont les protagonistes vieillissent.

Les Communautés de Communes littorales ainsi que celle de Coutances regroupent le plus d'entreprises artisanales. Les autres Communautés de Communes rassemblent moins d'entreprises artisanales, mais dépassent tout de même la moyenne départementale.

En termes d'activité, le secteur du bâtiment est largement représenté puisqu'il regroupe 42% des entreprises ce qui est plus que la moyenne régionale qui est de 37%. Il est prépondérant à plus de 50% dans les Communauté de Communes de Lessay et de Saint-Sauveur-Lendelin.

XI.2. LES ENTREPRISES DE SERVICE

Il y a environ 35 établissements de services de plus de dix salariés représentent plus de 1200 emplois. Ils sont spécialisés principalement dans le transport de marchandises, les services sociaux et de santé, le travail temporaire et les services bancaires et immobiliers[21]. La moitié des établissements et des services sont situés à Coutances.

Les entreprises de transport de marchandises ont une dizaine d'établissements rassemblant environ 380 emplois. Les plus gros établissements sont situés à Lessay et Créances où ils répondent aux besoins logistiques de l'activité légumière. Deux établissements de transport public scolaire et touristiques sont basés à Coutances et Périers.

---

[20] *Lieux de formation :*

- *à Coutances : AFPA, Greta, IFORM, Lycées professionnels des Sapins et de la Roquelle ;*
- *Trois maisons familiales à Coutances, Saint Sauveur Lendelin et La Haye du Puits.*

[21] *CCI Manche Centre et Ouest, Fichiers entreprises, juillet 2005*

XII. LE TOURISME

XII.1. CONCENTRATION DE L'ACTIVITE SUR LE LITTORAL

A. CARACTERISTIQUES

1) *LE TOURISME DU PAYS DE COUTANCES DANS LE CONTEXTE BAS NORMAND*

Le tourisme du Pays de Coutances profite de la double facette du territoire entre mer et bocage. La vie culturelle y est dynamique s'appuyant à la fois sur le patrimoine, le milieu naturel et sur l'organisation d'évènements. Le littoral autant que l'intérieur bocager recèlent d'un patrimoine riche et dispersé : voie romaine aménagée, manoirs, églises, villages. Mais le Pays manque d'un élément touristique moteur qui lui serve de vitrine.

Evolution de la fréquentation par type de sites :

Type de tourisme	**2003**	**2004**
Agro-tourisme	598584	494725
Historique	377520	373321
Total	976104	868046
Animations et festivals	**2002**	**2004**
Total	20000	34280

Source Observatoire du tourisme, RIET 2003 et 2004

Le Pays de Coutances attire essentiellement une clientèle familiale et un tourisme de passage du fait de la proximité de sites touristiques de renommée internationale: le Mont Saint-Michel, situé à 50 km au sud (1 million de visiteurs en 2004), les îles anglo-normandes ou les plages du Débarquement. Dans ce contexte, le Pays de Coutances se distingue comme un espace spécifique dans son environnement bocager, rural et verdoyant. La configuration du littoral, essentiellement des massifs dunaires, a été préservée de l'urbanisation.

La clientèle touristique du département est pour plus de la moitié francilienne (32%) et bas-normande (23%). La clientèle étrangère sur l'ensemble du département est de 30% (Observatoire du tourisme de la Manche, RIET 2004), elle connaît une décroissance légère depuis 2001. Les nuitées étrangères du département sont à 50% le fait de clients Anglais, 11% de Belges et 10% d'Américains. Ces chiffres ne sont pas détaillés à l'échelle du Pays de Coutances.

2) *ORGANISATION ET PROMOTION*

La promotion de l'activité touristique est assurée sur l'ensemble du Pays par huit offices de tourisme, sept syndicats d'initiative et trois points d'information touristique. Dix de ces établissements sont situés sur le littoral, seule la Communauté de Communes de Gavray ne dispose pas d'un établissement ouvert toute l'année. L'animation du patrimoine relève de l'association « Tourisme et Culture en Pays de Coutances » (TCPC). Elle est garante du label Pays d'art et d'histoire décerné par le Ministère de la Culture aux collectivités qui animent leur patrimoine par des actions de qualité valorisant le patrimoine dans toute sa diversité.

L'emploi lié au tourisme représente 5% de l'emploi salarié du bassin d'emploi de Coutances (environ 1200 emplois d'après l'Observatoire du tourisme). Cette part est supérieure à la moyenne régionale mais inférieure à celle d'Avranches-Granville (11%) qui bénéficie de centres d'intérêts touristiques ayant une attractivité qui va au-delà des limites régionales.

3) *DESSERTE DU TERRITOIRE*

La desserte du territoire se fait par les grands axes tangents au Pays (A84 l'autoroute des estuaires, N13 Cherbourg/Caen). Ce positionnement peut permettre de capter des flux touristiques des régions environnantes. Une route touristique longe le littoral et dessert les stations balnéaires. Les autres axes nord-sud convergent à Coutances.

Un chemin de grande randonnée aménagé en partie sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée parcourt le Pays de Coutances sur plus de 100 km partant de Port-Bail et passant par Lessay, Périers et Coutances. Plusieurs autres sentiers permettent de sillonner secteur : le GR 223 pour le tour du Cotentin, le GR 221 dans la vallée de la Vire-Coutances, les chemins de Saint Michel.

B. L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE: SITES ET EVENEMENTS

1) *DECOUPAGE DU TERRITOIRE PAR CENTRE D'INTERET*

LE LITTORAL ET LA BAIE DE SIENNE

Le littoral présente une succession de sites balnéaires plus ou moins développés en stations donnant sur une dune et des plages sableuses. Ce sont les Communautés de Communes de Saint-Malo-de-la-Lande et de Montmartin-sur-Mer qui proposent le plus de services liés au tourisme (écoles de voile, centre équestre…). Agon-Coutainville en particulier apparaît comme une véritable station. Elle bénéficie du label de Station Verte de Vacances et du Pavillon Bleu d'Europe qui garantit son engagement en faveur de la qualité de l'accueil et du respect de l'environnement. Outre les activités proprement balnéaires ou liées au vent, le phénomène de grandes marées facilite la pêche à pied.

Le Conseil Général a initié, en 2000, un Projet de mise en valeur touristique de la Baie de Sienne impliquant les Communautés de Communes de Coutances, Saint-Malo-de-la-Lande et Montmartin-sur-Mer. Ce partenariat doit soutenir la mise en valeur du site, encadrer le développement touristique tout en respectant les sites. Ce projet a déjà permis entre autres choses d'améliorer les structures d'hébergement, d'aménager des espaces publics et de faciliter la lisibilité des lieux. Dans ce périmètre sont inclus plusieurs éléments de patrimoine tel que le château de Gratot.

LE BOCAGE : PATRIMOINE ET ANIMATIONS DANS LE PAYS BOCAGER

Les éléments du patrimoine bâti et naturel (Vallée de Sienne, qui est un site inscrit, châteaux, bocage) sont bien préservés et variés. Ils sont dispersés sur l'ensemble du Pays. Coutances constitue un site majeur de l'attraction touristique pour son architecture et son jardin. Un patrimoine médiéval et renaissance représentés par des forteresses (à La Haye-du–Puits, Regnéville, Gavray), des manoirs-fermes et belles demeures de familles normandes participent de cette attractivité.

L'intérieur du Pays tire parti de son contexte rural de qualité pour proposer des animations touristiques : visite de fermes, concerts dans des propriétés, itinéraires thématiques… Le Mont Doville et la base de loisirs d'intérêt communautaire de Saint Martin d'Aubigny (Communauté de communes de Sèves-Taute) sont les sites principaux. La base de loisirs a des retombées économiques importantes et fait l'objet d'un programme de mise en valeur touristique.

Quatre Communautés de Communes du Bocage se sont engagées avec le Conseil Général dans une démarche en vue de conclure un Contrat d'objectif pour le développement d'un tourisme durable dynamique économiquement et générateur d'emplois.

LE PARC NATUREL REGIONAL (PNR)

Le P. N. R. des Marais du Cotentin et du Bessin qui couvre le tiers nord du territoire constitue un atout pour le tourisme vert du Pays de Coutances. Il se fixe dans sa charte comme objectif d'élaborer une stratégie de développement touristique en plein air favorisant l'accueil du public et la lecture du territoire. Il ne dispose pas à ce jour de moyens de suivi de son activité touristique.

Le Parc inclut la tourbière de Baupte, la plus étendue d'Europe, à l'est de la Haye-du-Puits. Actuellement exploitée industriellement mais en fin de bail, elle fait l'objet d'un projet de valorisation dans le cadre du classement en site Natura 2000, au titre de sa richesse faunistique et floristique.

L'abbatiale romane de Lessay est très fréquentée. Son architecture en fait le cadre propice pour des animations et des concerts.

2) *LES EVENEMENTS*

Les festivals qui participent à la vie touristique du Pays sont:

- « Jazz sous les pommiers », à Coutances, 65000 spectateurs en 2004,
- Agon-Coutainville est le lieu d'un « festival de la glisse » qui accueille 15000 spectateurs,
- « Les heures musicales de Lessay », 5000 spectateurs,
- « Chauffer dans la noirceur », à Montmartin-sur-Mer, 2500 spectateurs.

Le Pays accueille les deux foires principales du département qui constituent des évènements touristiques de grande ampleur:

La foire de la Saint Luc à Gavray a reçu 150 000 visiteurs.

La foire Saint Croix à Lessay a reçu 300 000 visiteurs. C'est, dans le département, la manifestation qui accueille le plus de visiteurs.

Si la fréquentation globale des sites touristiques du Pays a augmenté entre 2003 et 2004. En revanche les festivals et animations connaissent plutôt une baisse de fréquentation même si « Jazz sous les pommiers » le festival phare du Pays voit son attractivité augmenter.

3) *DEVELOPPEMENT ET DIFFICULTES DE L'AGRO-TOURISME*

La Manche a été un département pionnier pour le développement de gîtes par le biais de son association « Manche Terroir » qui certifie l'accueil et la production dans les fermes.

Si le Pays n'a pas de site à forte fréquentation touristique, il reçoit en revanche des manifestations attractives. Plusieurs évènements génèrent une fréquentation importante dans le Pays et accroissent sa notoriété.

XII.2. LOISIRS ACTIFS ET EQUIPEMENTS

A. L'OFFRE D'EQUIPEMENTS SUR LE LITTORAL

La plaisance a des capacités d'accueil restreintes, mais la côte offre un panel d'activités variées. Les deux ports d'échouage situés à Agon-Coutainville et Regnéville-sur-Mer offrent moins de 200 mouillages[22] et aucune infrastructure portuaire. Comme l'ensemble des structures de cette côte, ils sont fortement sollicités et ont un taux d'occupation estivale de 100%[23]. En effet, un déficit de 500 places de port a été identifié par le Schéma Départemental de Développement de la Plaisance sur cette côte. Regnéville-sur-Mer fait l'objet d'un projet de développement d'une infrastructure à terre.

[22] *Source : Le développement de la plaisance en Basse Normandie, CERS de Basse Normandie, 2002*

[23] *Extrait « Le développement de la plaisance en Basse-Normandie », CESR de Basse Normandie, 2002*

Les centres nautiques et ceux proposant des activités liées au vent sont nombreux. Ce sont :

- des lieux d'activités situés dans les principales stations balnéaires (Agon-Coutainville, Pirou, Bretteville-sur-Ay, Regnéville-sur-Mer et Hauteville-sur-Mer)
- un club de plongée à Coutances
- un centre de vol à voile lié à l'aérodrome de Lessay.

D'autres équipements touristiques sont en projet, traduisant la vitalité touristique de cette côte:

- le long de la Sienne à Quettreville-sur-Sienne, une zone d'activité touristique sur le thème de l'eau
- un itinéraire promenade sur les bords de la Soulles.

B. LE DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES

L'arrière Pays rassemble aussi des équipements attractifs : golf, casino et hippodrome à Agon-Coutainville, site d'escalade à Montmartin-sur-Mer, centres équestres, chemins de randonnée balisés… Les Communautés de Communes de l'est et Sèves-Taute en particulier sont moins équipées mais font l'objet de projets touristiques tirant parti de leur caractère rural.

XII.3. LES HEBERGEMENTS ET LA FREQUENTATION

A. CARACTERISTIQUES

Le Pays de Coutances dispose d'une capacité d'accueil de 17 200 lits ou emplacements en 2005. C'est l'hôtellerie de plein air qui offre le plus de lieux d'hébergement avec 71% des lits et emplacements. Les villages de vacances offrent 17% des lits, nettement plus que les gîtes (7%) et les hôtels (5%). Cet hébergement de plein air est constitué de 27 campings homologués offrant 3670 emplacements, répartis sur toute la gamme, de 1 à 4 étoiles.

communes	4 étoiles		3 étoiles		2 étoiles		1 étoile	
	nb camp.	nb places	nb camp.	nb places	nb camp.	nb places	nb camp.	nb places
Agon-Coutainville			2	247	2	180		
Anneville-sur-Mer			1	140				
Annoville					1	100		
Blainville-sur-Mer					1	100	1	217
Coutances					1	80		
Créances					1	127		
Geffosses							1	20
Gouville-sur-Mer	1	160	1	222				
Hauteville-sur-Mer					2	435		
Lessay					1	25		
Montmartin-sur-Mer	3	442			2	95		
Pirou							1	250
Quettreville-sur-Sienne							1	26
Regnéville-sur-Mer					1	61		
Saint-Germain-sur-Ay			1	580				
Saint-Sauveur-Lendelin							1	35
Saint-Sébastien-de-Raids								
Saint-Symphorien-le-Valois	1	128						
total	5	730	5	1189	12	1203	5	548

Source Observatoire du tourisme, RIET 2004

L'offre d'hébergement est insuffisante dans les domaines suivants:

- pour les groupes, car il n'y a pas de possibilité d'hébergement de plus de 30 lits. Cette offre manquante permettrait à des voyages organisés de prévoir une étape dans le Pays entre les visites des plages du Débarquement et celle du Mont Saint Michel.
- dans la gamme luxe. Il y a peu d'hôtel de qualité puisque 90% des hôtels ont une à deux étoiles, et aucun n'en a quatre.

La part de marché des locations en logements meublés est prépondérante. D'après l'Observatoire du Tourisme, l'hébergement en meublé représente 12% de l'hébergement touristique. D'après le RGP de 1999, 23% des résidences sont des résidences secondaires. L'état de confort des logements et leurs taux d'équipement en termes de chauffage et d'isolation expliquent en partie le caractère saisonnier du tourisme dans le Pays de Coutances. La demande est grandissante en hébergement en gîte et à la ferme mais cette activité ne convient pas nécessairement aux agriculteurs et exploitants.

B. REPARTITION SUR LE TERRITOIRE

Le secteur côtier, de Saint-Germain-sur-Ay au nord à Annoville au sud, est le mieux équipé car il offre la palette la plus étendue des types d'hébergements. Les trois quarts des établissements d'accueil de plein air sont situés sur le littoral. Tandis que les communes de l'est et en particulier les Communautés de Communes de La Haye-du-Puits et de Cerisy-la-Salle sont les plus pauvres en hébergements avec une offre essentiellement en chambres d'hôtes.

Il est très difficile d'obtenir des informations sur les campings et stationnements de caravanes illégaux dont la résorption semble problématique. (Par exemple, à Lingreville, 600 cas recensés)

C. LA FREQUENTATION DES HEBERGEMENTS TOURISTIQUES

L'hôtellerie départementale a enregistré en 2004, 775 118 arrivées et 1,2 millions de nuitées, 30% de celles-ci sont le fait de visiteurs étrangers. Le parc d'hébergement a augmenté de 6% entre 2003 et 2004 et les nuitées de 4,4% principalement grâce à l'augmentation des nuitées en hôtel sans étoile (+40%). Cette augmentation est légèrement supérieure à celles expérimentées par les autres départements de la région. L'ensemble des espaces qu'ils soient littoraux, urbains ou ruraux, ont connu une progression du nombre de nuitées, les plus importantes étant celles des territoires ruraux.

XII.4. LE DEVELOPPEMENT DU CAMPING CARAVANING

Avec près de 30 kilomètres de linéaire côtier, le Pays de Coutances, à l'instar du département est largement ouvert sur la mer. Cet atout entraîne l'arrivée importante de visiteurs dont certains s'installent avec des caravanes ou mobil homes, de manière plus ou moins autorisée et durable, sur des parcelles proches du littoral.

Le Conseil Général de la Manche estime à environ 4 000 les installations illégales de caravanes et mobil homes sur le littoral du département de la Manche en saison estivale.

De nombreuses difficultés en découlent au plan de l'économie locale, de l'environnement, des paysages, de l'évacuation des eaux usées, des déchets, de la circulation...mais aussi de la jouissance du droit de propriété privée.

La préfecture de la Manche a mis en place un dispositif de lutte contre le camping caravaning illégal et le Conseil Général apporte un soutien financier aux communes qui luttent contre ce type d'implantations et leurs incidences. Les moyens engagés sont la création de terrains d'accueil, le développement d'une signalétique adaptée et un dispositif de maîtrise foncière de certains terrains au titre de la politique des espaces naturels.24

[24] *Source Conseil Général de la Manche site internet*

Les sites touristiques

Typologie des principaux sites

- Tourisme vert et technique
- Site historique
- Casino
- Foires et festivals
- Sites à proximité

Périmètres de gestion de l'animation touristique

- Tourisme et culture en Pays de Coutances
- Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin
- Contrat d'objectif touristique Baie de Sienne
- Contrat d'objectif touristique du Bocage

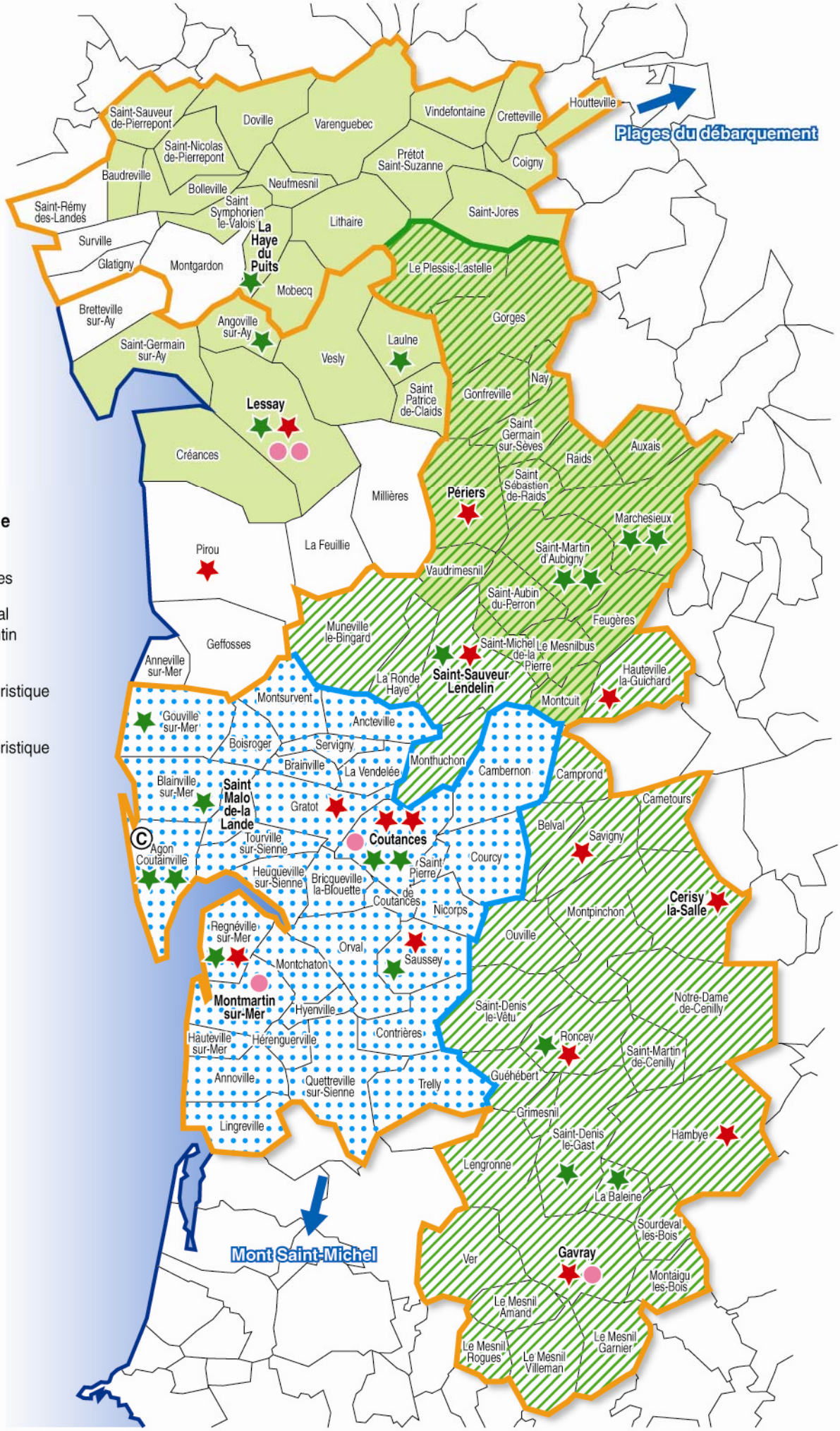

L'hébergement touristique

Camping et hébergement plein air (Equivalent lits)

- 1000 à 2500
- 500 à 1000
- 100 à 500
- 1 à 100

Hôtels (Nombre de lits)

- 60 à 400
- 20 à 60
- 1 à 20

Gîtes et chambres d'hôtes (Nombre de lits)

- 50 à 100
- 10 à 50
- 1 à 10

Villages Vacances (Nombre de lits)

- 500 à 800
- 100 à 500
- 1 à 100

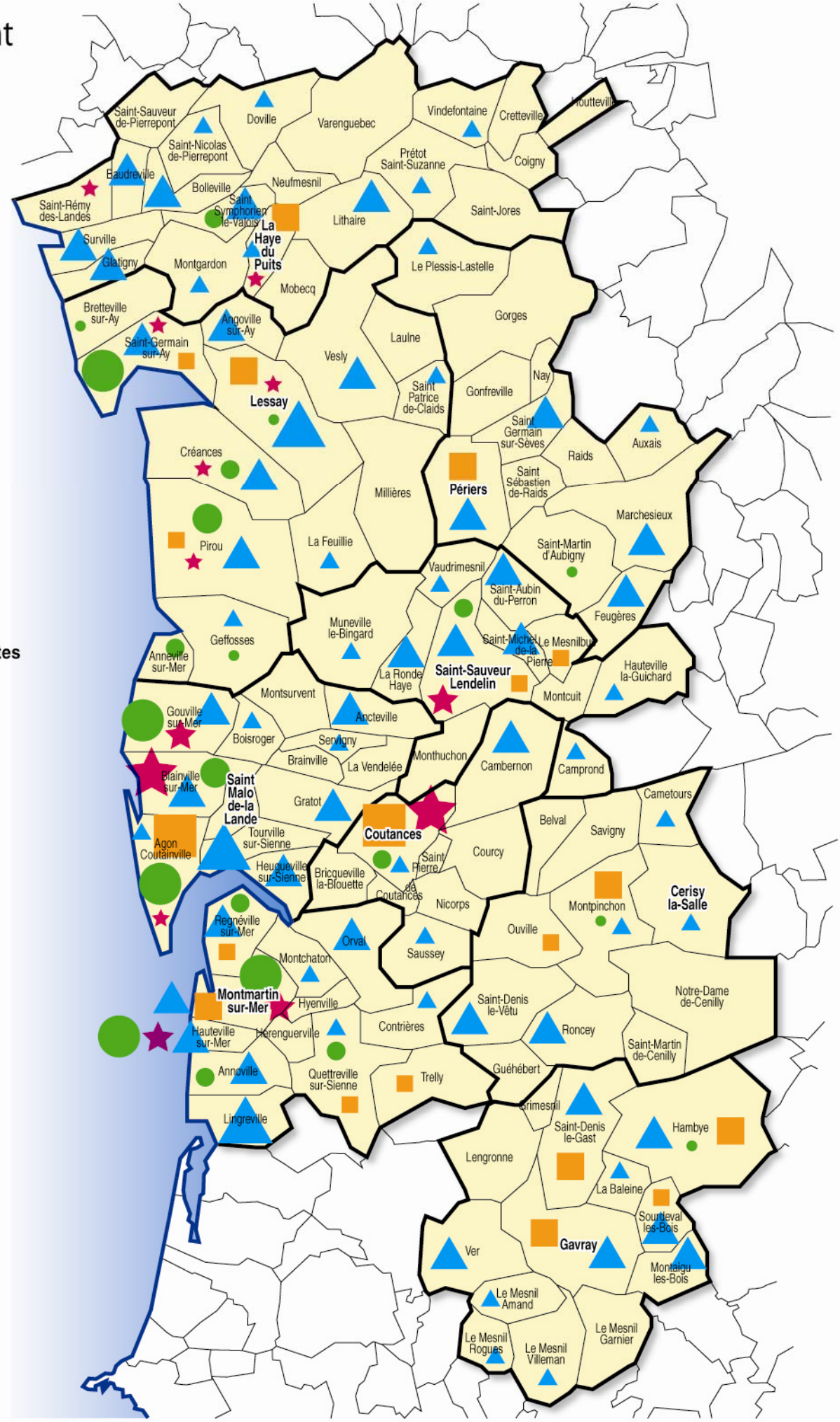

XII. L'AGRICULTURE

XIII.1. L'ESPACE AGRICOLE ET LES PRODUCTIONS

Le Pays de Coutances est une terre d'élevage pour la viande et le lait comme le département de la Manche dans son ensemble, mais il se distingue aussi par la production légumière et l'exploitation des produits de la mer. Ainsi depuis une vingtaine d'années apparaît une séparation entre deux mondes agricoles : les agriculteurs de la mer et ceux de la terre. Cette complémentarité qui fait la richesse du territoire est aussi la source de conflits d'intérêts.

D'après le Recensement Général Agricole de 2000, la surface agricole utile (SAU) couvre 85 991 hectares soit près de 75% de la superficie du Pays de Coutances. Cette surface a diminué de 9% entre 1988 et 2000. Sur le long terme les tendances des productions sont :

- La baisse des productions légumières et des Surfaces Toujours en Herbe
- La hausse des cheptels d'élevage qui suit les tendances régionales, en effet la production bovine a augmenté de 4% en 2004 dans la Manche et a profité d'une augmentation des cours de 7%. [25]

Deux types de systèmes de productions agricoles se distinguent, selon les productions dominantes, les quantités produites, les surfaces cultivées ou nombre de têtes de bétail :

- Les Communautés de Communes spécialisées dans l'élevage bovin sont: La Haye-du-Puits, Cerisy-la-Salle, Saint-Sauveur-Lendelin, Gavray, Coutances et Sèves-Taute
- Les Communautés de Communes à double dominante légumes frais et élevage de brebis sont : Lessay, Saint-Malo-de-la-Lande, Montmartin-sur-Mer.

Les terres du bocage du Pays de Coutances sont de qualité et il y a peu de déprise agricole. Les exploitations sont globalement plus vastes dans le nord du Pays avec des surfaces particulièrement élevées autour de Lessay. Cependant, l'avenir de certaines exploitations pour une mise aux normes nécessitera des surfaces d'épandage qui ne sont pas forcément disponibles. Par ailleurs, les évolutions des moyens demandent un parcellaire et un réseau de chemins qui ne correspondent plus au maillage bocager actuel. Les restructurations, sans avoir recours aux procédures de remembrement, peuvent déstructurer ce bocage. Il faut ajouter à cela les contraintes d'entretien des haies.

[25] *La situation économique et de l'emploi en Basse-Normandie, CERS de Basse-Normandie, janvier 2005*

En revanche sur le littoral, les exploitations ont des surfaces plus réduites et en particulier autour de Montmartin-sur-Mer, ce qui est liée à la différence des productions.

Il en résulte de forts contrastes entre les Communautés de Communes du littoral et celles de l'intérieur, mais aussi entre les Communautés de Communes du bocage où des secteurs sont beaucoup plus dynamiques que d'autres.

Dans ce contexte général du Pays, la Communauté de Communes Coutances se distingue par sa SAU peu étendue (6% de la SAU du territoire du Pays de Coutances) et ses productions les moins abondantes.

A. L'ELEVAGE

L'élevage voit sa production augmenter depuis une vingtaine d'années. La Manche est le plus grand département herbagé du nord-ouest malgré la baisse de sa Superficie Toujours en Herbe de 36% entre 1979 et 2000. Sur le territoire du Pays de Coutances, la S.T.H. est passée globalement de 77 à 62% de la S.A.U. Elle ne dépasse plus les 70% même dans les secteurs les plus bocagers à l'exception de la Communauté de Communes de Gavray.

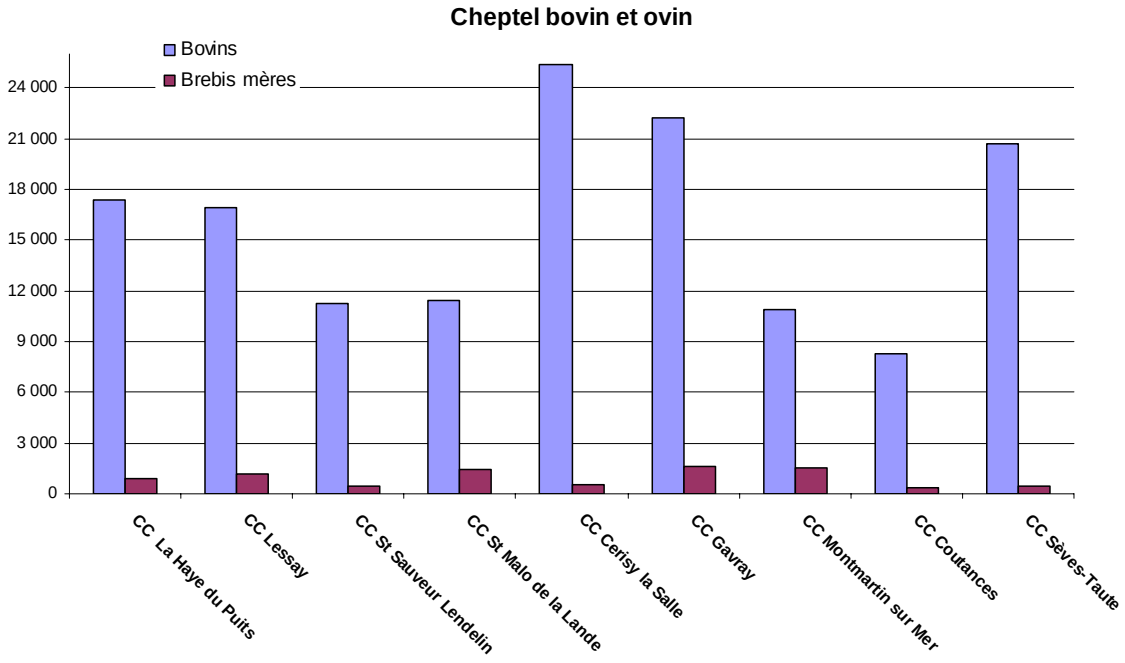

Source : R.G.A, 2000

Les densités de bétail sont élevées dans certains secteurs et posent des problèmes d'équilibre environnemental. Toutes les Communautés de Communes du Pays ont une part d'élevage variant de 8.000 à 25.000 têtes.

L'ensemble du territoire est concerné par la production laitière. Seules les Communautés de Communes où cette production est dominante voient leur cheptel augmenter entre 1979 et 2000. Cette évolution traduit une nouvelle répartition des productions et une tendance à la spécialisation des territoires. Une part de la transformation de viande se fait à Coutances.

Toutes les Communautés de Communes sont aussi concernées par l'élevage ovin. Le cheptel s'élève à 8470 têtes en 2000, et a connu une légère progression (+6% entre 1988 et 2000) en particulier dans les Communautés de Communes dont c'est la spécialité. Il y a néanmoins une forte concentration sur les trois Communautés de Communes de la côte (Montmartin-sur-Mer, Saint-Malo-de-la-Lande et Lessay) avec 68% du cheptel. L'impact de cette activité est plus fort en termes d'image qu'au plan économique. Les exploitations les plus conséquentes se concentrent sur les havres de Saint-Germain-sur-Ay et de la Baie de Sienne, où sont élevés les moutons de «pré-salé». Cet élevage participe directement à l'entretien de la dune. Une démarche de qualité dans le cadre d'une procédure d'Appellation d'Origine Contrôlée pour l'agneau de pré-salé est en cours d'instruction.

Il y a très peu d'élevage hors sol et porcin dans le Pays à l'exception d'un site à Périers. Une opération de mise en conformité des bâtiments d'élevage a été lancée pour soutenir l'activité et améliorer la qualité des eaux.

La filière équine est représentée par une trentaine d'éleveurs de trotteurs anglo-normands qui ont un cheptel d'environ 900 chevaux soit 5% du cheptel manchot. Cet élevage a augmenté de 60% entre 1988 et 2000. Les densités sont plus élevées vers l'est où l'influence de Saint-Lô se fait sentir et dans une moindre mesure autour d'Agon-Coutainville et de Gavray.

B. LES CULTURES LEGUMIERES

Le bassin légumier du Pays de Coutances couvre 4% de la S.A.U. Peu étendu, ce bassin de production mise sur la qualité. Il est concentré sur les 17 communes du littoral qui tirent parti des zones sablo-limoneuses.

La carotte de Créances constitue depuis une vingtaine d'années le légume emblématique du département, elle demeure la production principale malgré un recul au profit des salades. Les autres spécialités de la côte sont les poireaux, salades, navets, choux… Entre 1989 et 2000, les surfaces exploitées en légumes ont baissé de 86%. La carotte et le poireau de Créances détiennent le «Label rouge» qui garantit la qualité de la production.

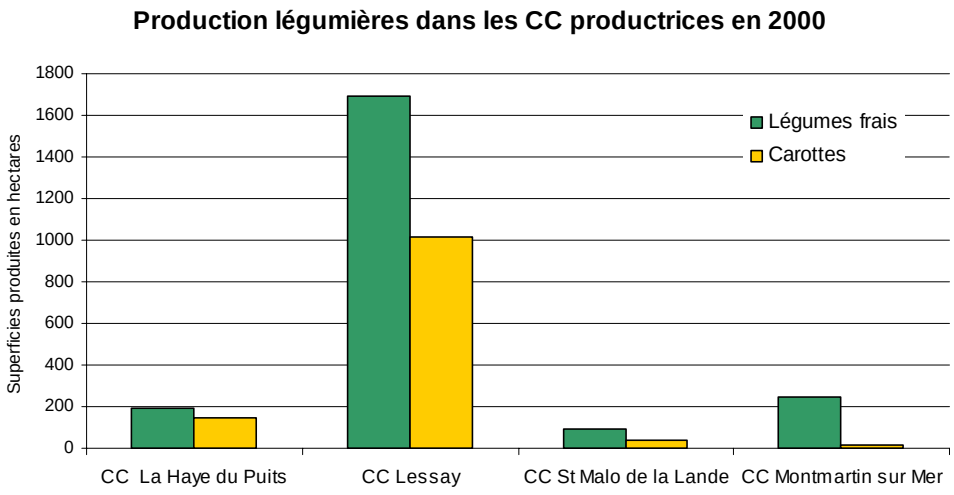

Source : RGA, 2000

Ce bassin de production comporte 361 exploitations soit 32% des exploitations maraîchères du département sur 38% de la superficie maraîchère.

Depuis 2002 les cours ont baissé et les producteurs sont à la recherche d'autres débouchés. Des activités de transformation et de valorisation des légumes frais ont été développées. Plusieurs structures regroupent les productions. Les principales sont: la Coopérative AGRIAL et le Groupement des producteurs de légumes situées à Coutances, Lingreville et Créances.

Les savoir-faire locaux et les moyens mis en œuvre ont permis de développer une filière de transformation fondée sur des produits importés.

C. L'EMPLOI AGRICOLE

Le Pays de Coutances suit les tendances normandes du vieillissement des exploitants: 50% des exploitations sont gérées par des exploitants âgés ou pluri-actifs en complément de revenu.

Dans le territoire, les effectifs de l'emploi agricole ont baissé de 69% depuis 1988. Cette baisse est supérieure à la moyenne régionale qui est de 57%. La répartition par âge a évolué par le rajeunissement des exploitants avec la baisse du nombre des plus de 55 ans et le maintien des 40-55 ans. Cependant les départs en retraite des plus de 55 ans seront difficilement compensés par les moins de 55 ans peu nombreux.

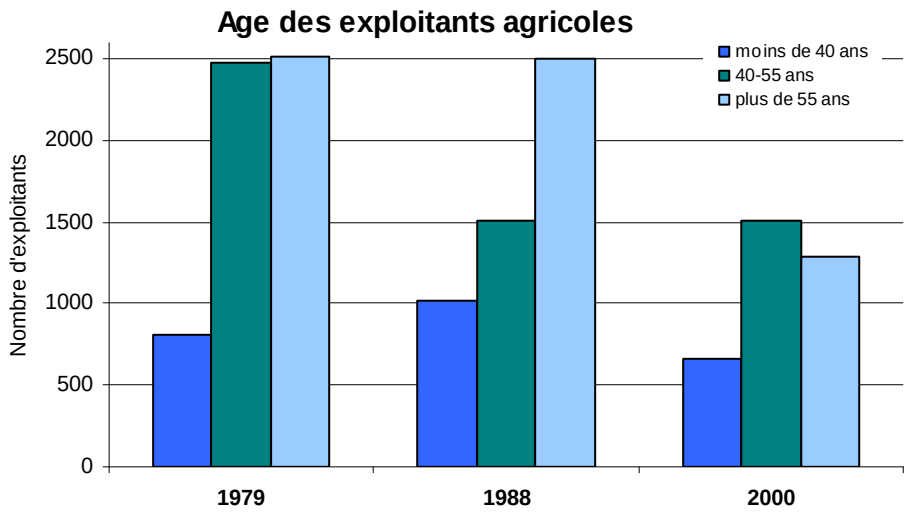

Source : RGA 2000

La baisse de l'emploi agricole est cependant compensée par la création d'emplois dans les activités de transformation. Il est par ailleurs difficile de connaître les effectifs et leurs variations en ce qui concernent les travailleurs de la mer : conchyliculture, pêche…

D. LES EXPLOITATIONS

Entre les deux R.G.A, le nombre des exploitations professionnelles du Pays de Coutances a diminué de 46%. Ce rythme est supérieur à la moyenne du département (41%). Cette évolution s'accompagne d'un agrandissement des exploitations de 32 à 55 ha en moyenne. Les exploitations sont donc en moyenne supérieures à la moyenne départementale (52 hectares) mais nettement inférieures à la moyenne régionale qui est de 65 hectares.

	Nombre d'exploitations	Evolution 1988-2000	Superficie moyenne (ha)	Evolution 1988-2000
CC La Haye du Puits	140	-48%	64	58%
CC Lessay	236	-49%	58	95%
CC St Sauveur Lendelin	114	-46%	56	79%
CC St Malo de la Lande	117	-49%	55	86%
CC Cerisy la Salle	205	-41%	54	71%
CC Gavray	208	-42%	49	69%
CC Montmartin sur Mer	141	-49%	44	67%
CC Coutances	87	-45%	50	72%
CC Sèves-Taute	160	-41%	63	64%

Source : RGA 2000

XIII.2. LA PECHE ET LA CONCHYLICULTURE

A. PECHE COTIERE ET PETITE PECHE

Le Pays ne comporte aucun port de pêche. Il héberge pourtant une flottille de navires de pêche artisanale de 97 navires recensés dans les ports de Pirou, Gouville, Blainville, Agon et Lingreville. Ces 5 communes produisent 5% des tonnages de la Basse Normandie[26].

B. LA CONCHYLICULTURE DANS LE CONTEXTE BAS-NORMAND

Selon la Section Régionale de la Conchyliculture[27], la Manche est le premier département français de production conchylicole et l'essentiel de cette production est centrée sur la côte des Havres.

En effet, en 2003, elle a produit 20% des huîtres et moules commercialisées en France, soit 35000 tonnes, et assuré près de 3000 emplois. Son chiffre d'affaire global est d'environ 100 millions d'euros en 2004[28]. Implantée dans les années 1960, la conchyliculture est pourtant une activité récente : 44% des exploitations ont été créées depuis 1990.

La conchyliculture est facilitée en Basse-Normandie par plusieurs paramètres : la qualité de l'eau, l'amplitude des marées qui découvre des surfaces étendues avec de faibles pentes facilitant à la fois l'accrochage et les déplacements de tracteurs, la proximité des marchés de consommation...

La région dispose de quatre bassins de production. Celui de l'ouest du Cotentin est le plus productif. Il fournit 50% de la production départementale d'huîtres et 94% de la production départementale de moules.

---

[26] *Statistiques des pêches maritimes .D.A.M .Basse Normandie*

[27] *Conchyliculteur= personne exerçant un activité mixte moule-huître, autres coquillages, d'après la définition de la Section Régionale de la Conchyliculture de Basse Normandie .*

[28] *La situation économique et de l'emploi en Basse-Normandie, CERS de Basse-Normandie, janvier 2005*

La production conchylicole de Basse-Normandie

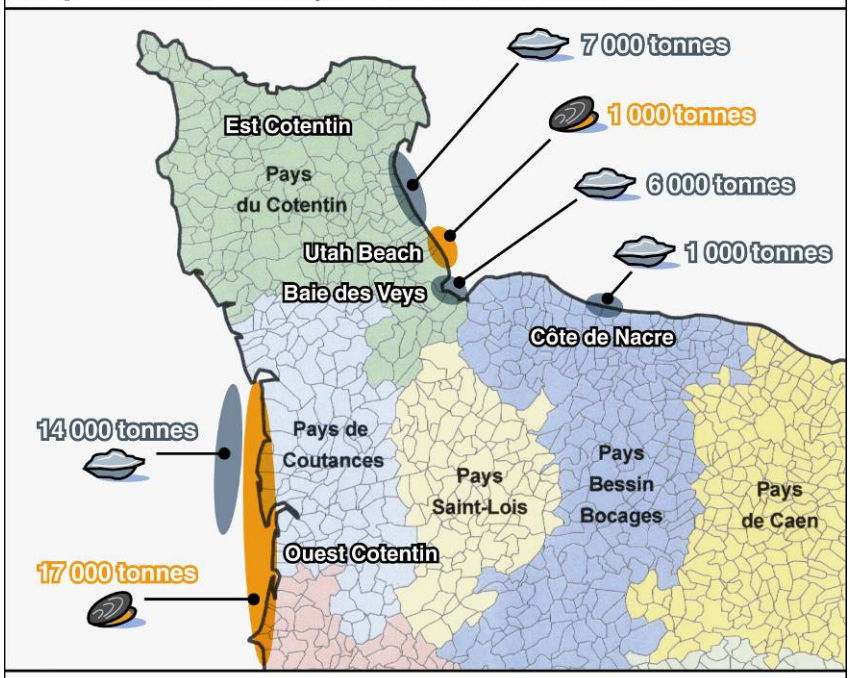

Source : Section Régionale de la Conchyliculture de Basse-Normandie 2003.

C. LA PRODUCTION ET LES EXPLOITATIONS

1) *ACTIVITES*

La zone côtière qui s'étend de Saint Rémy des Landes à Lingreville rassemble une centaine de producteurs déclarés à la Chambre de Commerce et d'Industrie. Les exploitations sont en majorité de petite taille employant en moyenne quatre personnes en équivalent temps plein. Cette activité génère environ 350 à 400 emplois.

L'essentiel des exploitants pratiquent deux activités : l'ostréiculture et la mytiliculture. Les exploitations de la Manche ont en moyenne une surface de 6,7 hectares, c'est à dire le double de celle du Calvados, du fait de cette double activité.

Afin de protéger la production des moules de bouchot la profession est dotée, depuis début 2005, d'un label national de qualité : la « Certification de conformité Produit moules de bouchot ». Un projet de label de qualité est en cours pour la production d'huîtres, il protègerait l'huître de « Normandie ».

Le nombre stabilisé de concessions du domaine maritime entraîne une augmentation des valeurs financières des exploitations. L'activité connaît actuellement un renouveau grâce à la valorisation de produits de la mer transformés sur place.

2) *PROFIL DES EXPLOITANTS*

D'après les études de la Section Régionale de la Conchyliculture, les conchyliculteurs bas-normands ont un profil jeune et sont pour beaucoup issus du milieu non maritime, en proportion supérieure aux autres régions françaises. Une formation professionnelle spécialisée, dispensée notamment par le CFPPA de Coutances et le lycée maritime et aquacole de Cherbourg, permet d'accéder au métier de conchyliculteur. Cette formation est nécessaire pour obtenir une concession de cultures maritimes. Un Groupement d'employeurs en conchyliculture permet en particulier de pallier aux difficultés de recrutement et de formation. Il n'y a pas d'information disponible sur les emplois salariés et les saisonniers.

D. ORGANISATION DE L'ACTIVITE

L'activité conchylicole est récente et bénéficie d'infrastructures relativement performantes. Le regroupement des exploitations en zones adaptées permet de diminuer l'impact environnemental, notamment par la collecte des déchets, le pompage et le traitement des eaux. Il existe trois zones d'activités maritimes situées à Blainville et Agon-Coutainville. Certains producteurs se sont par ailleurs regroupés notamment à Blainville-sur-Mer et Pirou. La Coopérative Aquacole Bas-Normande (CABANOR) de Blainville-sur-Mer est la principale organisation collective du secteur, elle rassemble une cinquantaine de concessionnaires et joue le rôle central de commercialisation.

Le Syndicat Mixte d'Equipement du Littoral (SMEL), laboratoire de recherche lié à l'expérimentation des nouvelles cultures marines, participe à la mise au point de nouvelles techniques d'aquaculture pour un développement respectueux de l'environnement. Son centre expérimental situé à Blainville-sur-Mer intervient à toutes les étapes des filières des produits de la mer, de la production à l'exploitation jusqu'à la valorisation.

Une déchetterie conchylicole est présente sur la commune d'Hauteville-sur-Mer, il semblerait d'après la collectivité, qu'elle soit sous-dimensionnée par rapport aux besoins grandissants de l'activité[29].

[29] *Source : enquête auprès des communautés de communes.*

L'agriculture

Elevage (nombre de têtes bovins et ovins)

- < 1000
- 1000 à 2000
- 2000 à 3000
- > 3000

Légumes frais (superficie exploitée)

- 1 à 100 ha
- 100 à 200 ha
- 200 à 1000 ha
- > 1000 ha

Conchyliculture (étendues exploitées sur le domaine public maritime)

- Moules
- Huîtres

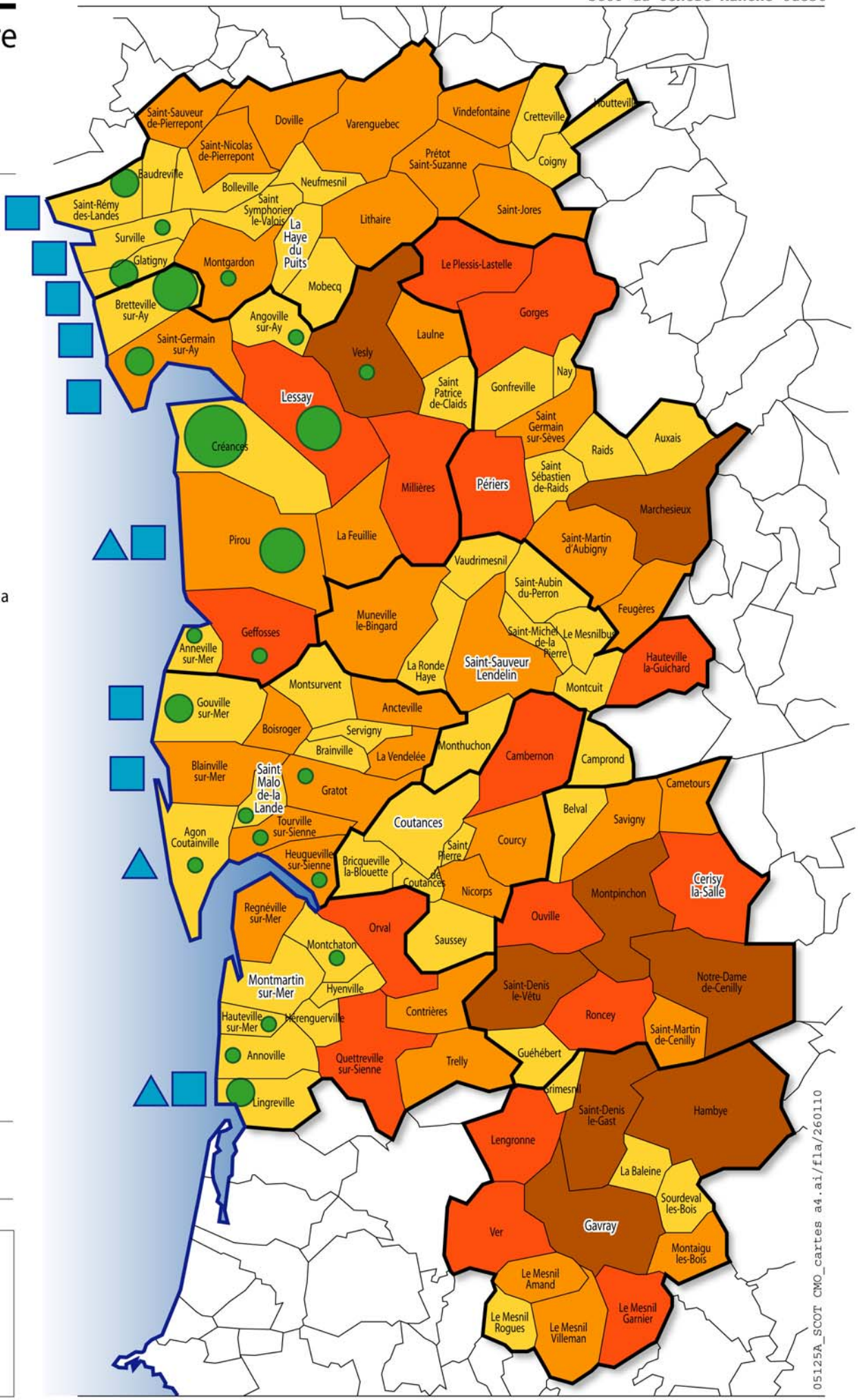

source : R.G.A. 1988 et 2000
Section Régionale
de la Conchyliculture
de Basse-Normandie - 2009

N

0 2,3 km 4,6 km

La taille des exploitations agricoles professionnelles

- 0 à 25 ha
- 25 à 50 ha
- 50 à 100 ha
- Plus de 100 ha

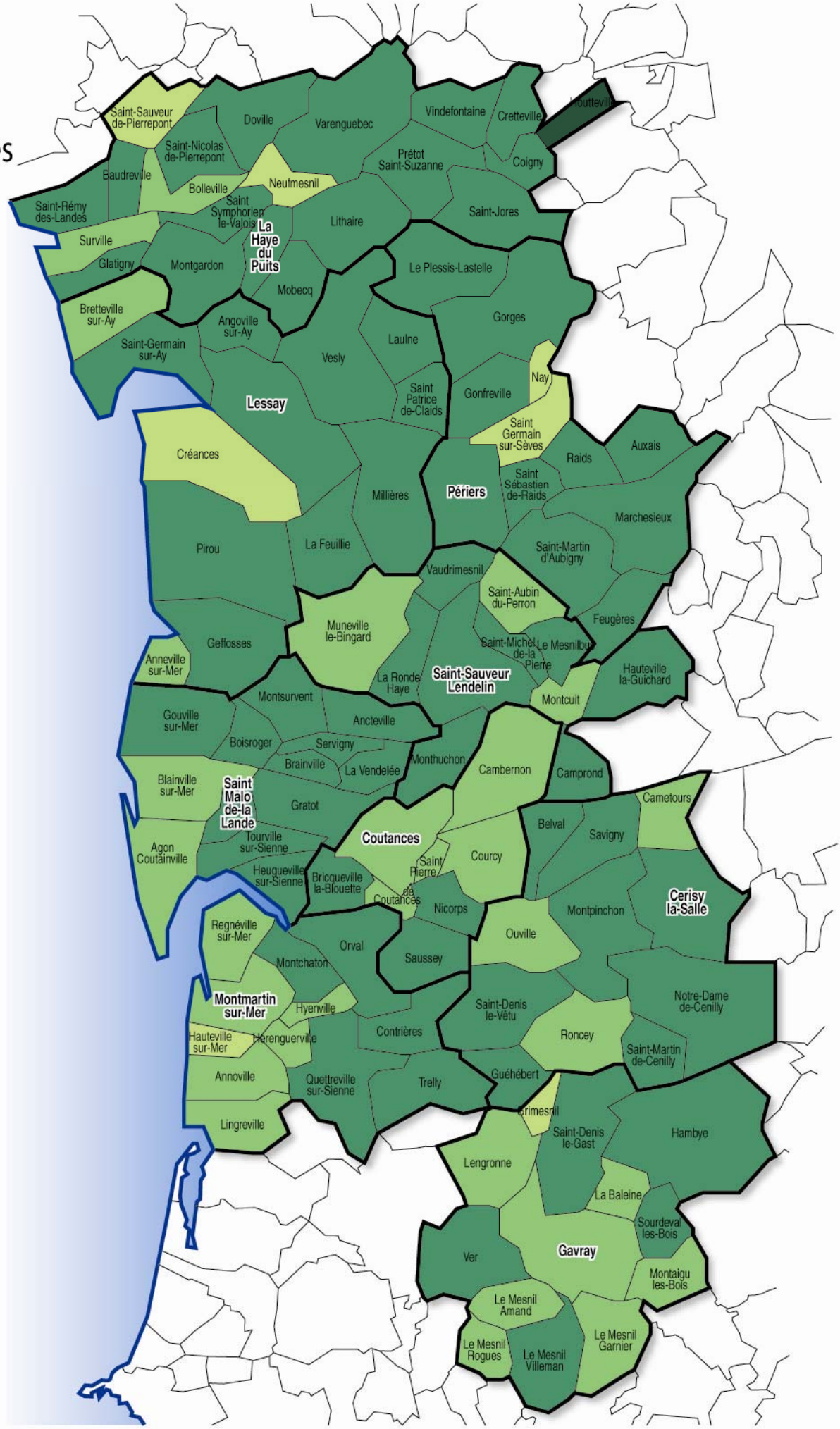

XIV. LE CONSTAT

L'emploi

Les principales forces	Les principales faiblesses	Les tendances	Les risques
Croissance de l'emploi globalement sauf dans les Communautés de Communes du sud et de l'Est	Population active vieillissante 43% de 30-45 ans	Décalage entre des offres d'emplois peu qualifiés et les attentes des jeunes diplômés	Départ des jeunes Ralentissement de la vitalité économique
Bassin d 'emploi local à forte spécificité rurale : IAA et pêche	Régression des emplois « métropolitains supérieurs »	Essor des services notamment en lien avec le tourisme	Tertiarisation complète de l'emploi, secteur économique dominant qui est détaché du terroir et du territoire
Formations en apprentissage diversifiées	Départ des jeunes pour leur 1er emploi		Diminution et déséquilibre de la population active
Concentration de l'emploi : - pôle urbain de Coutances avec 38% des emplois, - 1/3 de l'emploi de la ville est regroupé dans 3 entreprises	58% des emplois dans le secteur tertiaire Diminution de l'emploi industriel Manque d'ouvriers qualifiés dans BTP, IAA, restauration	Poursuite de l'évolution vers le tertiaire.	Délocalisation des emplois industriels.
Une zone d'activité au moins par Communauté de Communes	Des zones peu spécialisées et une faible disponibilité.	Une stagnation du remplissage des zones existantes	La concurrence avec les secteurs voisins (St-Lois)

Le commerce, l'artisanat et les services

Les principales forces	Les principales faiblesses	Les tendances	Les risques
Artisanat dynamique réparti en plusieurs pôles assurant une proximité de service	Dynamiques de territoire inégales entre la côte et l'intérieur	Concurrence avec St Lô	Déséquilibre territorial bassin de vie/bassin d'emploi
40% des entreprises sont dans le BTP Coutances = Pôle de formation professionnelle	Vieillissement des chefs d'entreprise		Cessation d'activité avec les départs en retraite
Vitalité commerciale avec une hiérarchie des pôles commerciaux urbains et ruraux. Territoire bien couvert par l'offre commerciale	Fermeture des commerces en milieu rural	Mauvaise répartition spatiale des grandes surfaces commerciales	Surenchère commerciale dans le cadre de la concurrence avec St Lô
Forte représentation du secteur santé-social et des transports	Manque de services en milieu rural Carence en services aux entreprises	Développement du tourisme et des services aux personnes âgées	Concentration des services sur le pôle de Coutances

L'industrie

Les principales forces	Les principales faiblesses	Les tendances	Les risques
Deux branches industrielles porteuses: l'agroalimentaire et l'électronique	Faiblesse de la diversification industrielle	Diminution des effectifs industriels liée à des restructurations des activités	Concentration de l'emploi qui induit des migrations pendulaires
Un système productif local agro-alimentaire de qualité réputée, qui regroupe 38% des emplois industriels	Une activité industrielle concentrée sur le secteur de Coutances	Mutation de la filière agroalimentaire légumière et augmentation de la valeur ajoutée	Poursuite des délocalisations pour la production et la transformation
- I.A.A. : Abattage du bétail Préparation de viandes	Dépendance décisionnelle extérieure au territoire		Crises agricole et sanitaire (légumière, porcine, conchylicole)
- Transformation des légumes avec le leader français de légumes frais sous vide et des PME		Poursuite de la diversification des produits	Activité fortement exposée aux aléas du marché mondial Délocalisation des productions
-Importance de la production de la filière conchylicole	Filière conchylicole peu organisée.	Augmentation de la production avec tendance aux regroupements et à la coopération	

Le tourisme

Les principales forces	Les principales faiblesses	Les tendances	Les risques
Proximité de sites touristiques de renommée internationale	Absence d'élément touristique fort et identitaire Pas d'élément structurant pour les professionnels	Développement de l'attractivité touristique et résidentielle du secteur par des évènements et des animations	Dispersion des activités touristiques nombreuses avec un déficit de mise en réseau
Complémentarité Est/Ouest, littoral/bocage Patrimoine bâti dense et préservé	Difficulté d'accès aux sites : - aucun transport public sauf voie ferrée Rennes-Caen - manque d'itinéraire doux Faible exploitation de la façade maritime, absence de structure portuaire Centres des villes balnéaires étalés et peu organisés	Attractivité croissante mais développement non coordonné	Accessibilité seulement pour les personnes motorisées Séparation entre population résidente et saisonnière
Vitalité agricole et production de qualité	Enjeux de territoire entre les professionnels du tourisme et les exploitants agricoles	Créneau pour le tourisme vert : animations liées au monde rural et agricole	Concurrence spatiale et incidences environnementales
Offre d'activités de plein air variée sur le littoral Agon-Coutainville deuxième station d'hébergement touristique de la Manche Animations et festivals attractifs. Labels qui structurent l'offre touristique : P.N.R., Pays d'Art et d'Histoire, Contrat touristique du Conseil Général	Carence de structures d'hébergement hors camping en particulier dans la partie est Manque d'hébergement de groupe (plus de 30 lits) et haut de gamme Présence d'implantations sauvages ou non réglementaires de campings et de H.L.L.	Secteur touristique élément de dynamisation économique pour ce territoire	Résorption difficile des implantations non réglementaires

L'agriculture

Les principales forces	Les principales faiblesses	Les tendances	Les risques
Bocage de qualité et préservé	Vieillissement des exploitants Manque d'organisation de la collecte des déchets et des épandages	Restructuration des exploitations agricoles	Dégradation des paysages
Elevage laitier et ovin, cheptel croissant et de qualité Les cheptels de moutons participent directement à l'entretien du massif dunaire	Densité des troupeaux Impact environnemental de l'élevage en matière d'effluents	Diminution des surfaces toujours en herbe et augmentation de l'élevage	Pollution de la dune
Conchyliculture, production importante	Manque d'infrastructures Organisation de la gestion des déchets de production et d'exploitation	Regroupement des moyens d'exploitation en zones d'activités maritimes d'initiative privée et publique	Perte de productivité du fait du manque d'infrastructures
Rôle actif du Conservatoire du littoral et du Conseil Général en terme d'acquisitions	Gestion peu active des propriétés du Conservatoire du littoral	Désintérêt de l'agriculture pour la gestion de certaines zones	
Valorisation et transformation de légumes frais bassin de production concentré	Baisse tendancielle de la production	Diversification des productions et élargissement des marchés	Concurrence spatiale entre les activités touristiques et agricoles Délocalisation des productions

Les enjeux du développement économique

« Les schémas de cohérence territoriale (…) déterminent les conditions permettant d'assurer :

1° L'équilibre entre (…) un développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural, d'une part, (…) la protection des espaces naturels et des paysages, d'autre part, en respectant les objectifs du développement durable.

2° La diversité des fonctions urbaines (…) en prévoyant des capacités de construction suffisantes pour la satisfaction, sans discrimination, des besoins présents et futurs en matière (…) d'activités économiques, notamment commerciales, (…) en tenant compte en particulier de l'équilibre entre emploi et habitat ainsi que des moyens de transport et de la gestion des eaux. »

Dans le contexte régional, le Pays de Coutances est dynamique. Le secteur industriel est dominé par les I.A.A. en lien direct avec les productions du territoire. Le travail saisonnier engendre une demande: déplacements, logements, formations…

Faut-il diversifier les secteurs d'activité ou/et renforcer les spécificités des territoires ? Quels supports spatiaux pour matérialiser ces évolutions ?

Il existe un maillage de pôles de services sur le Pays. L'artisanat est essentiellement orienté vers le B.T.P.

Quels pôles de services et quelles évolutions des services face au vieillissement de la population et à l'évolution des besoins?

Le Pays présente des atouts pour le tourisme. Il n'y a pas de politique en matière d'hébergements et d'activités. Cette attractivité a un impact sur le marché foncier et sur le paysage.

Comment faire d'un tourisme respectueux de l'environnement un pilier de la stratégie économique du territoire ? Quelle politique pour fédérer littoral et bocage ?

La diversification des activités sur un même territoire ou sur des espaces voisins peut être source de conflits d'usage et/ou de concurrence pour l'espace.

Comment organiser la cohabitation entre l'urbanisation, le tourisme et l'agriculture ?

Les enjeux de l'agriculture

« Les schémas de cohérence territoriale (…) déterminent les conditions permettant d'assurer :

1° L'équilibre entre (…) un développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural, d'une part, et la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et la protection des espaces naturels et des paysages, d'autre part, en respectant les objectifs du développement durable. »

Les activités du secteur agricole, liées à la terre et à la mer jouent un rôle central dans l'économie et l'aménagement du pays de Coutances.

La recherche et le développement sont présents dans la conchyliculture.

Les cultures maraîchères évoluent avec la conjoncture.

L'élevage doit intégrer les contraintes environnementales.

Entre la protection de l'agriculture, l'évolution des marchés, l'entretien des milieux, la recherche appliquée: comment respecter l'équilibre?

Le milieu naturel est le domaine de l'agriculture dans toute la variété de ses activités. Il est soumis à la pression foncière, la fragilité de la ressource en eau, la gestion des déchets, la déstructuration du bocage.

Comment gérer les conflits d'usage ? Comment permettre la cohabitation entre exploitants de la terre et travailleurs de la mer ?

L'agriculture évolue en termes d'emplois et de structures. Les chefs d'exploitations vieillissent. Les productions évoluent vers l'extensif.

Comment face au vieillissement des exploitants permettre la continuité des activités?

Quel choix entre protection du paysage et rentabilité économique ?

DEPLACEMENTS ET EQUIPEMENTS

XV. LES EQUIPEMENTS

XV.1. LA STRUCTURATION DU TERRITOIRE AUTOUR DES SERVICES

Selon l'étude de l'Insee sur les bassins de vie en Basse-Normandie, seulement deux, parmi ceux situés dans le Pays, sont autonomes et offrent une gamme complète d'emplois et de services à la population et permettent un approvisionnement local : Coutances et Lessay. Tandis que les bassins du nord (la Haye-du-Puits) et du sud-ouest, Montmartin-sur-Mer et Agon-Coutainville, sont faiblement autonomes, ceux de l'est, Périers et Saint-Sauveur-Lendelin, sont considérés comme dépendants des centres urbains proches.

On peut cependant dire que le territoire du Pays de Coutances bénéficie d'un réseau d'équipements de proximité satisfaisant qui contribue à la qualité de vie du Pays. Ce maillage est en concordance avec la hiérarchie des pôles cantonaux, en particulier pour les Communautés de Communes du nord : La Haye-du-Puits, Périers et Lessay. Coutances, de par son statut de sous-préfecture, capitale administrative et « judiciaire », concentre un grand nombre de services et connaît une attractivité plus forte en termes de services à la population.

Le constat au sujet des services est le suivant[30] :

- au moins 70% des communes ont perdu des équipements au cours des dix dernières années à l'exception du triangle Blainville-sur-Mer, Coutances, Montmartin-sur-Mer où le seuil de fermeture avoisine les 50%,
- l'évolution démographique et le vieillissement de la population engendrent des besoins en services de santé et d'hébergement,
- en l'absence de transport public l'accès aux services est difficile.

Si les services publics principaux sont centralisés à Coutances, il existe en complément une dizaine de Maisons de service public. Ces maisons sont réparties sur le territoire avec une concentration d'offre sur le littoral. La Communauté de Communes de La Haye-du-Puits en est dépourvue. Tous les pôles de services couvrent moins de 10.000 habitants et 2 moins de 5000 habitants (Sèves-Taute, Agon-Coutainville).

[30] *Source : Evolution des équipements 1980-1998, Inventaire communal, INSEE Basse-Normandie 2002*

XV.2. LA PETITE ENFANCE

Les équipements destinés à la petite enfance sont inégalement répartis sur le territoire du Pays de Coutances. Près de 1400 enfants sont accueillis par des assistantes maternelles présentes sur l'ensemble du territoire. Il n'y a en revanche que 80 places dans les quatre équipements collectifs, dont deux sont situés à Coutances. Seulement quatre communautés de communes sont pourvues d'équipement collectif destiné à la petite enfance. Dans les cinq autres, les parents n'ont donc pas le choix et doivent faire garder leurs enfants par une assistante maternelle. Seule la Communauté de Communes de Gavray ne dispose ni de Relais d'assistante maternelle ni d'équipement collectif.

	Relais Ass Mat	Ass Maternelle	Equipements
CC de Cerisy la Salle		x	x
CC de Coutances	x	x	x
CC de Gavray		x	
CC de la Haye du Puits	x	x	
CC de Lessay	x	x	
CC de Montmartin sur Mer	x	x	
CC de Saint-Malo de la Lande	x	x	x
CC Sèves Taute	x	x	
Ccde Saint Sauveur Lendelin	x	x	x
Total SCoT de Coutances	**7**	**525**	**5**

Source : PMI, Conseil Général de la Manche, 2005

XV.3. L'ENSEIGNEMENT

Il y avait, à la rentrée de septembre 2004, près de 12 360 élèves sur le territoire du Pays de Coutances, tous niveaux confondus[31]. Le Pays, comme l'ensemble du département, a une population scolaire stable rendue possible par des réorganisations et des regroupements pédagogiques.

Les Communautés de Communes de Coutances, La-Haye-du-Puits et de Gavray ont vu leurs effectifs diminuer entre 2000 et 2004 tandis que dans les autres communautés, ils ont augmenté.

[31] *Source Inspection académique de la Manche, DRE, effectifs à la rentrée 2004.*

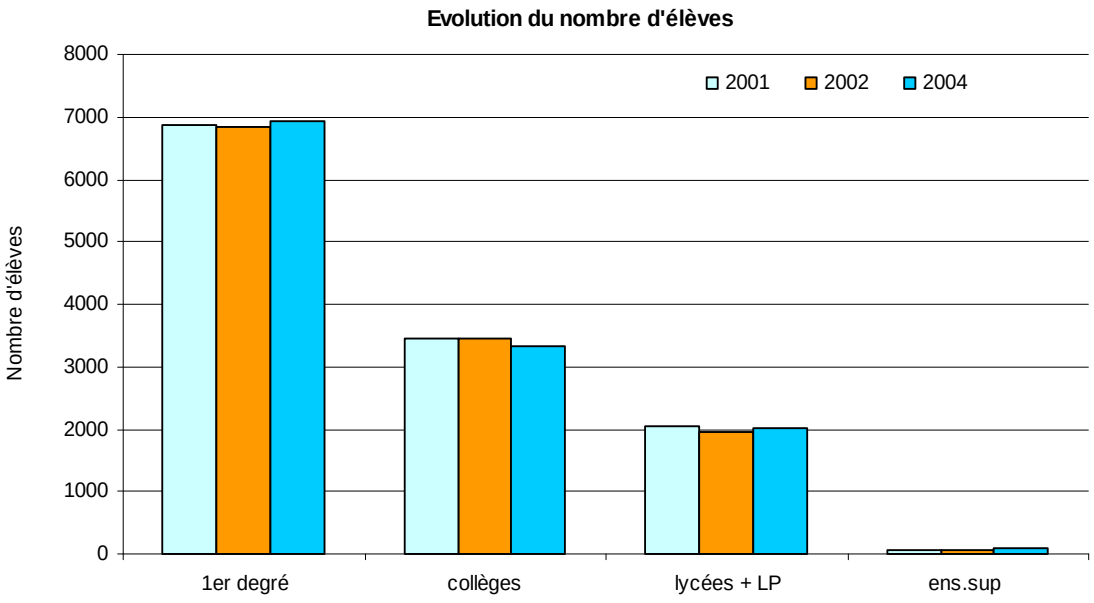

Source : Inspection académique

Les écoles du premier degré rassemblaient 6941 élèves en 2004. Une commune sur deux est dotée d'une école primaire. Les structures intercommunales ont dans la majorité des cas mis en place des regroupements pédagogiques permettant une desserte de toutes les communes.

Chaque Communauté de Communes est dotée d'un collège public. Les effectifs du secondaire (collège et lycée) s'élèvent à 5347 élèves. Les collèges de Saint-Sauveur-Lendelin et Montmartin-sur-Mer, ont des effectifs qui ont augmenté. Coutances apparaît comme un pôle scolaire et regroupe :

- deux collèges l'un public, l'autre privé. Ces deux collèges regroupent 36% des collégiens du Pays.
- les cinq lycées du Pays, dont deux lycées d'enseignement général (un public, un privé), deux lycées professionnels et un lycée agricole et horticole.

S'il n'y a pas de formation universitaire dans le Pays, ce qui provoque le départ des bacheliers vers Caen et Rennes, il y a plusieurs centres de formation professionnelle. Coutances rassemble 25% des apprentis de la Région Basse-Normandie, avec 9% de l'offre régionale de formation (554 places en 2002, 4ème rang après Caen, Cherbourg et Alençon). Les programmes AFPA (bâtiment, industrie et formation agricole) représentent 82% de l'offre du Pays de Coutances[32]. Le Centre de formation des apprentis de la Chambre de métiers dispense essentiellement des formations dans le secteur du bâtiment.

Les Maisons familiales et rurales situées à Coutances, Saint-Sauveur-Lendelin, et la Haye-du-Puits viennent en complément de cette offre de formation. Celle de Saint-Sauveur-Lendelin se spécialise dans le tourisme.

[32] *Répertoire des formations, ANPE Basse-Normandie, décembre 2004*

XV.4. LES SERVICES DE SANTE ET PERSONNES AGEES

Le Pays rassemble une dizaine d'équipements de santé. L'hôpital de Coutances, avec ses 400 lits, exerce une influence sur l'ensemble du Pays. Le centre de réadaptation cardio-vasculaire de Saint-Martin d'Aubigny, qui offre 150 lits et bénéficie d'une attractivité importante, connaîtrait des difficultés de cohabitation avec la base de loisirs voisine[33]. Un hôpital local avec une capacité de 150 lits est établi à Périers.

Il existe une quinzaine d'établissements destinés aux personnes âgées dont sept positionnés sur les communes littorales. La Communauté de Communes de Sèves-Taute ne dispose pas de structure d'hébergement. Compte tenu du vieillissement de la population, l'offre pourrait être insuffisante également pour les services aux personnes âgées.

	Foyer	Hopital	M. de retraite	MAPAD	Nb de lits
CC La Haye du Puits	1	0	4	1	163
CC Lessay	0	0	1	1	81
CC St Sauveur Lendelin	0	0	1	0	50
CC St Malo de la Lande	1	0	1	0	88
CC Cerisy-la-Salle	0	0	1	0	20
CC Gavray	2	0	0	0	34
CC Montmartin s/Mer	0	0	2	0	93
CC Coutances	0	2	1	0	387
CC Sèves-Tautes	0	2	0	0	220
Total	4	4	11	2	1136

Source : Site Internet Conseil Général de la Manche, SDAS, chiffres clefs, 2005

XV.5. LES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

A. EQUIPEMENTS SPORTIFS

Le territoire est bien couvert en équipements sportifs. Ils sont le plus souvent en plein air et donc principalement utilisés et utilisables pendant les périodes touristiques.

Les terrains de football et les tennis sont des équipements de proximité présents dans la quasi-totalité des communes. En outre le Pays est desservi par une diversité d'équipements utilisés à l'échelle du Pays.

[33] *Source : Contrat de pôle intercommunal de la Communauté de Communes de Sèves-Taute, juillet 2000*

Les principaux sont: un aérodrome à Lessay, des activités nautiques à Montmartin-sur-Mer et Saint Malo de la Lande, une patinoire à Saint-Pierre de Coutances, un mur d'escalade, accueillant des compétitions nationales à Montmartin-sur-Mer.

La ville de Coutances offre une palette d'équipements qui proposent des activités variées. Les Communautés de Communes de l'ouest sont mieux dotées que celles de l'est où les chefs lieu de cantons rassemblent les équipements au détriment des autres communes. Une mise en réseau des équipements pourrait permettre un meilleur fonctionnement et une amélioration de la desserte.

La base de loisirs de l'étang des Sarcelles, à St Martin d'Aubigny, est la plus importante base de loisirs du Centre Manche. La fréquentation annuelle est estimée à 100 000 personnes[34]. Elle est fréquentée régulièrement aussi par les personnes en convalescences dans le centre de réadaptation voisin. Ce site serait peu intégré dans le contexte et manquerait de structures d'accueil[35].

La tradition équestre normande se fait sentir puisqu'il y a sept centres équestres sur le territoire.

B. EQUIPEMENTS CULTURELS

Les équipements culturels sont essentiellement concentrés sur la ville de Coutances. Le Pays de Coutances dispose d'équipements culturels nombreux, concentrés à Coutances, et qui permettent une vie culturelle riche:

- Un centre culturel au rayonnement international à Cerisy-la-Salle favorisant les échanges entre artistes, intellectuels et savants, suivant un cycle d'une vingtaine de colloques chaque année,
- Des centres socio-culturels à Saint-Sauveur-Lendelin, La Haye-du-Puits et Montmartin-sur-Mer,
- Un théâtre, une médiathèque et une école de musique à Coutances,
- Un réseau de bibliothèques communales reliées entre elles.

Coutances dispose également d'un ensemble de salles qui lui permet d'accueillir environ 3500 personnes.

Le casino d'Agon-Coutainville constitue un des points d'attraction de la côte hors des activités nautiques.

---

[34] *Source : Contrat d'objectif touristique « Bocage Pays de Coutances », diagnostic, 2004*

[35] *Source : Contrat de pôle intercommunal de la Communauté de Communes de Sèves-Taute, juillet 2000*

Les équipements et services publics

Au moins un équipement de la catégorie existe dans le territoire.

Services publics

- Collège
- Lycée
- Gendarmerie
- Poste
- Maison de services publics

Sports et culture

- Base de loisirs
- Piscine
- Centre culturel
- Centre international

Santé et social

- Hôpital, Clinique
- Foyer, Maison de retraite
- Pharmacie

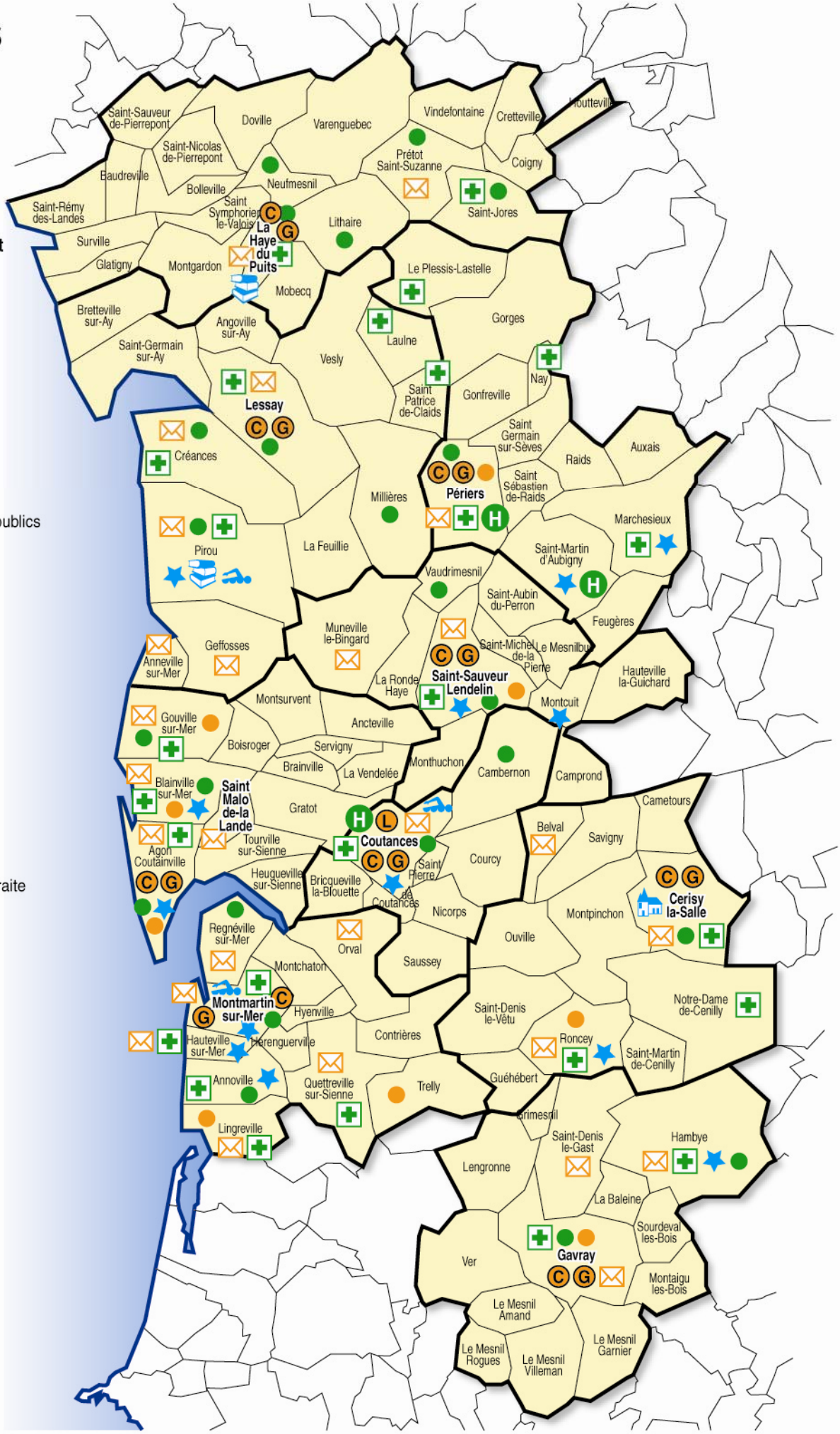

XVI. DEPLACEMENTS ET TRANSPORTS

XVI.1. LES INFRASTRUCTURES ROUTIERES

Le Pays de Coutances est situé à l'écart des axes nationaux mais à proximité de:

- L'A84, à une trentaine de kilomètres à l'est, cette autoroute dessert la façade Atlantique,
- La RN13, prolongement de l'A13 reliant Paris à Cherbourg, située à une vingtaine de kilomètres au nord.

Sur le territoire du Pays de Coutances, le maillage routier est de bonne qualité, structuré autour du pôle central de Coutances. La desserte routière du Pays est assurée par quatre voies majeures :

- La voie est-ouest (RD972) Coutances/Saint-Lô est l'axe le plus fréquenté, il fait l'objet d'un programme de doublement en 2 x 2 voies, ce programme débutera par la déviation de St-Gilles et se poursuivra à plus long terme par d'autres sections d'aménagement (quatre). Sur le territoire du SCoT, la première section à aménager sera la déviation de Belval. Son trafic est de 7 850 véhicules par jourr[36]
- L'axe nord-sud Coutances/Valognes/Cherbourg passe par la Haye-du-Puits et Lessay (RD 900 - RD2) et supporte entre 5500 et 8000 véhicules par jour selon les tronçons.
- L'axe nord-sud (RD971) Coutances/Périers qui continue vers le nord-est jusqu'à Carentan, supporte un trafic de 5060 véhicules par jour,
- L'axe nord-sud Coutances/Avranches (RD971) fait l'objet de projets d'aménagement de type déviation d'agglomération, sécurisation et intégration des déplacements doux, il s'agit des déviations d'Orval-Hyenville, de Quetteville-sur-Sienne et de Coudeville-sur-Mer (inscrites au schéma routier départemental 2010-2021). Il supporte 7830 véhicules par jour, c'est l'axe le plus emprunté par les poids lourds.
- L'axe nord-sud côtier Tourville-sur-Sienne/Saint-Lô-d'Ourville (RD650), qui longe la côte. Il est utilisé par 3530 à 4930 véhicules par jour selon les tronçons. Il n'y pas de voie littorale dans la portion sud du Pays.

Une trame de voies secondaires permet de bonnes relations est-ouest.

[36] *Chiffres de la DDE, moyennes journalières sur la base de comptages effectués en 2004*

D'après les services de la Préfecture de la Manche, une cinquantaine d'accidents se sont produits en 2004 dans la Manche tuant 51 personnes, la moitié de ces personnes conduisaient des deux-roues. Une dizaine d'accidents se sont produits dans le Pays de Coutances principalement autour de Coutances, sur les axes de Saint-Lô (RD 972), Périers (RD 971) et Lessay (RD 2).

XVI.2. LE TRANSPORT DE MARCHANDISES

Le trafic de poids lourd est principalement présent sur la RD 971 entre Coutances et Granville (892 poids lourds par jour), sur les voies menant à Lessay, la RD900 qui relie La Haye-du-Puits (673 poids lourds par jour), la RD 652 vers Créances (668 poids lourds par jour). Le trafic de transit de marchandises vers Cherbourg a été détourné à l'est du Pays de Coutances depuis l'ouverture de l'A84. Le trafic qui perdure est donc inhérent à l'activité économique du territoire.

Une dizaine de sociétés de transport sont établies dans le Pays et regroupent près de 400 emplois (5,75% de l'emploi des sociétés de plus de 10 salariés). Les cinq sociétés installées sur les communes littorales regroupent plus de 50% de l'emploi du secteur routier.

XVI.3. LES TRANSPORTS PUBLICS

A. TRANSPORT FERROVIAIRE

Le Pays est desservi par la ligne de train Caen-Rennes qui, sur l'ensemble de son parcours transporte 550 voyageurs par jour, pour un chiffre de 35.673 voyageurs-kilomètre par an en 2004[37]. Cela laisse supposer des voyages de courte distance vers Saint-Lô ou Avranches. La gare de Coutances est une gare de proximité. Cette ligne connaît un déficit d'exploitation directement lié à la mauvaise qualité du réseau et à la vitesse réduite. Coutances dispose d'une gare de proximité entre Saint-Lô et Avranches. Elle a bénéficié d'un programme de rénovation en 2004. La voie ferrée est doublée par deux lignes de cars qui desservent Orval-Hyenville, et Quettreville-sur-Sienne d'une part, Granville d'une autre. Il semble que les fréquences et les horaires ne soient pas adaptés aux attentes des usagers et en particulier des professionnels devant se rendre tôt le matin à des réunions[38].

[37] *Source DRE Basse-Normandie, indicateurs 2004.*

[38] *Source : Atelier de travail avec les personnes publiques associées.*

B. TRANSPORT ROUTIER[39]

Les transports collectifs, de compétences départementales, comprennent les lignes régulières des circuits scolaires, du transport d'élèves et étudiants handicapés, et des lignes ponctuelles de transport à la demande. Mais le Conseil Général, autorité organisatrice des transports, ne considère à priori pas que le tissu urbain justifie le développement d'un réseau de transports publics. Ainsi l'exploitation des lignes régulières se fait par convention aux risques et périls des exploitants pour une durée de 1 à 5 ans, dans le cadre de marchés publics subventionnés. Les exploitants ont l'initiative des modifications, création ou suppression de service, de la communication, des grilles tarifaires de leurs lignes.

Plusieurs exploitants sont présents sur le territoire d'étude, les principaux sont : la Société des Transports de Normandie, Mayen'Voyages, les Autocars de la Joigne, Lechanteur Voyages, Les Courriers Bretons, Hommet Transport.

Une seule ligne du territoire d'étude transporte plus de 500 voyageurs par mois, elle relie Coutances à Cherbourg via La-Haye-du-Puits et Lessay. Les liaisons inter-villes entre Coutances et les pôles voisins sont inégales : elles sont bonnes vers Saint-Lô, Cherbourg et Valognes (4 à 6 trajets proposés par jour), moyennes vers Granville et Avranches (deux trajets par jour).

Ce mode de transport est utilisé par les scolaires (81% des déplacements) et les habitués. Les usagers sont globalement satisfaits en particulier pour la sécurité, le confort et la rapidité du service. En revanche, il n'y a pas de document d'information présentant l'ensemble du réseau de transport public ni de coordination avec les horaires de la SNCF. D'après l'enquête auprès des usagers, les points à améliorer sont donc l'information, la fréquence et les itinéraires.

Ces insuffisances entravent les déplacements en particulier des jeunes étudiants ou en formation, des personnes à mobilité réduite, des jeunes pour les activités extrascolaires, des visiteurs et touristes, des personnes non motorisés en situation précaire, et des personnes âgées. Elle est à peine compensée par des services de transport à la demande.

Selon les publics l'offre est plus ou moins adaptée aux besoins :

- Pour les jeunes : horaires adaptés aux scolaires, mais absence de service le mercredi, en fin de semaine et en période de vacances,
- Pour les étudiants et les élèves internes : une offre abondante mais pas coordonnée avec la SNCF, pas de tarif spécifique,
- Pour les personnes âgées et non motorisées : une offre faible pour le transport à la demande,
- Pour les personnes à mobilité réduite, seuls les élèves bénéficient d'une prise en charge spécifique,

[39] *Source : Etude sur l'amélioration du réseau départemental de transport interurbain de voyageurs, Iter et Conseil Général de la Manche, 2003*

- Pour les personnes en difficulté sociale : le réseau n'est pas adapté à leurs besoins.

Plusieurs intercommunalités ont en effet mis en place des services de transport public à la demande: les Communautés de Communes de Lessay[40], de St Sauveur et de Sèves-Taute. Ces deux dernières ont recours à des associations qui gèrent ces services.

Le Pays de Coutances se situe à l'écart du développement du TER Caen/St-Lô/Granville envisagé en 2006 par la SNCF. Cette côte ouest connaît pourtant un développement important avec de nouveaux arrivants retraités et des attentes grandissantes en matière de transport à la demande.

La situation géographique de Coutances pourrait peut être permettre de centraliser un réseau de transport collectif.

XVI.4. LES MODES DE DEPLACEMENTS DOUX ET DIVERS

Depuis 1991 et ses premières acquisitions, le Conseil Général de la Manche s'est engagé dans une politique d'aménagement et de valorisation d'itinéraires cyclables.

Le Pays de Coutances bénéficie ainsi :

- d'une soixantaine de kilomètres de voies vertes de Saint-Sauveur-de-Pierrepont à Saint-Jores et à Cambernon : itinéraires aménagées en site propre, à l'écart des circulations motorisées,
- et d'une dizaine de boucle vélo, soit plus de 200 kilomètres de routes partagées (routes à faible fréquentation avec un jalonnement « vélo »).

Par ailleurs, le développement des itinéraires cyclables devrait se poursuivre dans le Pays de Coutances avec deux projets :

- une liaison vers Granville, prévue dans le Plan vélo de la Manche pour 2012 – 2014, très majoritairement sur routes partagées, afin de rejoindre la future véloroute Granville – Saint-Malo : cette liaison pourrait éventuellement emprunter les bords de la Soulles,
- et une possibilité de liaison Lessay – littoral, envisagée à plus long terme.

La présence d'un aérodrome de loisirs, à Lessay, permet des liaisons touristiques vers les îles anglo-normandes. Son club totalise environ 1000 heures de vols par an pour un parc de sept avions appartenant à l'aéroclub de Cherbourg[41].

---

[40] *Etude sur les taxis collectifs subventionnée par la Caisse des Dépôts et Consignations*

[41] *Source site Internet de l'aéroclub.*

Les transports

Réseau routier

- Secondaire (5000-8000 V/J)
- Tertiaire (2500-5000 V/J)
- Local (1000-2500 V/J)

Transport public

- Liaisons en car
- Arrêt et/ou gare routière
- Voie ferrée
- Gare (TER)
- Aérodrome (ligne touristique)

XVII. LE CONSTAT

Les équipements

Les principales forces	Les principales faiblesses	Les tendances	Les risques
Un maillage de services publics qui suit la structure urbaine bien répartis sur le territoire	Une carence de services publics de transport qui rend difficile l'accès aux équipements	La fermeture de services publics sauf sur le littoral	Des difficultés à faire face à l'évolution des demandes
Une offre d'équipements sportifs et culturels variée…	…mais concentrée à Coutances et sur la côte		Des coûts de gestion lourds en une absence de mutualisation des équipements.
Un réseau d'équipements sanitaires et sociaux satisfaisant	Une baisse des effectifs scolaires sauf à Coutances, Agon-Coutainville et la Haye-du-Puits	Un vieillissement de la population et une évolution des attentes	Des difficultés à répondre à une demande qui évolue, avec une part grandissante de personnes âgées

Les transports et déplacements

Les principales forces	Les principales faiblesses	Les tendances	Les risques
Des projets routiers de grande ampleur pour élargir les voies de Coutances à St Lô, à Périers et Avranches Un maillage routier satisfaisant centralisé par Coutances	Une situation à l'écart des axes nationaux, A84 accessible à une trentaine de kilomètres de Coutances Absence voie littorale continue vers le sud	Coutances principal pôle d'emplois supportant des rythmes de migrations domicile/travail	Encombrement des voies et points de congestion autour de Coutances
Liaison ferrée vers Caen, une dizaine de trains par jour Une offre de transport proposée par des compagnies privées	Aucun transport public intercommunal ou interne au Pays Des expériences de transport à la demande fragiles	Une configuration spatiale et des choix politiques qui privilégient la voiture au détriment d'une partie de la population	Départ des jeunes accentué Manque de mobilité des personnes non motorisées Pollution et surcoût pour les ménages et la collectivité
Sentiers de randonnée	Peu d'aménagements pour les cycles	Une volonté du Conseil Général d'aménager des pistes cyclables	
Transport de marchandises : plusieurs entreprises créant un vivier de 400 emplois	Trafic dense de poids lourds sur les RD 2 et RD971	Accentuation du trafic et encombrements	Saturation de certains axes

Les enjeux des déplacements et des équipements

« Les schémas de cohérence territoriale déterminent les conditions permettant d'assurer :

2° La diversité des fonctions urbaines (…) en prévoyant des capacités de construction pour la satisfaction des besoins en matière (…) d'activités sportives ou culturelles et d'intérêt général ainsi que d'équipements publics (…) en tenant compte en particulier de l'équilibre entre emploi et habitat ainsi que des moyens de transport.

3°(…) la maîtrise des besoins de déplacements et de la circulation automobile, »

Malgré la dispersion, la faible densité de la population, les services de proximité sont à maintenir dans le bocage.

La mutualisation de la gestion de certains équipements peut les maintenir en état d'usage

Evolution des équipements avec le vieillissement de la population.

Quels choix et quelles organisations suivre pour développer et gérer les équipements ?

Comment trouver une gestion équilibrée entre un besoin de proximité et un souci de rentabilité ?

Le Pays de Coutances est à l'écart des axes interrégionaux. La desserte ferroviaire n'est pas optimale.

L'accessibilité des communes littorales par les transports publics et les pistes cyclables: touristes, travailleurs saisonniers,…doit s'organiser.

La desserte des équipements pour la population rurale (personnes non motorisées) est difficile.

Entre mobilisation publique et privée comment organiser un service de transport dans un pays d'habitat dispersé et à faible densité de population ?

CONCLUSION

Ce diagnostic a été élaboré pendant le second semestre 2005 à partir des documents mis à disposition par le Syndicat Mixte du Pays de Coutances et d'un certain nombre d'entretiens (listes en annexe).

Trois ateliers, auxquels étaient invités les élus, les acteurs du territoire et les administrations concernées, ont permis de reprendre les thématiques :

- Equilibre social de l'habitat
- Développement économique
- Environnement.

Ils ont eu lieu les 4 et 5 octobre 2005. Les constats de chacun des chapitres du présent diagnostic et les questionnements qui les accompagnent sont le fruit du travail de ces ateliers.

BIBLIOGRAPHIE

1. ETUDES GENERALES DE STRATEGIE DES TERRITOIRES

Contrat le pôle intercommunal, Diagnostic de territoire, Communauté de communes de Saint Sauveur Lendelin, avril 1999

Contrat le pôle intercommunal, Dossier de contractualisation, Communauté de communes de Lessay, CDHAT 50, avril 1999

Conflit d'usages et planification, Construire ensemble un développement équilibré de la côte des Havres, Réponse à l'appel à projet de la Datar, pour la mise en œuvre d'une Gestion intégrée de la zone côtière, Pays de Coutances, avril 2005

Diagnostic de territoire, Contrat de pôle intercommunal, Communauté de communes de Sèves-Taute, *CERUR,* janvier 2000

Diagnostic prospectif pour l'élaboration de la Charte de Pays, ANTHUR ANDERSEN, données de 1999

Etude d'opportunité de contrat de pôle intercommunal, Diagnostic socio-économique, Communauté de communes de Cerisy-la-Salle, CDHAT, octobre 2003

La Charte du Pays de Coutances, PAYS DE COUTANCES, mai 2004

La Manche carte d'identité, DDE MANCHE, avril 2005

La situation du Pays de Coutances au début du 21° siècle, les priorités du programme d'action, PAYS DE COUTANCES, Données RGP 1999

Pays de la baie du Mont Saint Michel, Diagnostic de territoire, RCT, novembre 2001,

Pays de la baie du Mont Saint Michel, Charte de développement durable*, RCT, octobre 2002*

2. POPULATION ET HABITAT

OPAH, Etude de réalisation, Communauté de communes du canton de Cerisy-la-Salle, ARIM DES PAYS NORMANDS, mai 2001

3. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Industrie, commerce, artisanat

Schéma de développement commercial du département de la Manche, ODEC de la Manche, mai 2004

Le secteur des métiers dans le département de la Manche, CHAMBRE DE METIERS DE LA MANCHE, décembre 2004

Economie et démographie du littoral bas-normand, « Cent pour cent » Basse-Normandie, INSEE, novembre 2004

Etude sur l'emploi salarié en 2004, Assédic de Basse-Normandie, octobre 2005

Tourisme
Contrat d'objectif touristique de la Baie de Sienne, CONSEIL GENERAL DE LA MANCHE, 2005

Contrat d'objectif touristique du Bocage Pays de Coutances, Document cadre, CONSEIL GENERAL DE LA MANCHE, 2004

Diagnostic participatif de la vie culturelle locale, PNR DES MARAIS, décembre 2004

Guide du camping caravning sur parcelles privées, F. POULAIN, Ed Cheminements, 2005

Observatoire du tourisme de la Manche, CONSEIL GENERAL DE LA MANCHE, 2000-2002-2004

Projet de mise en valeur de la baie de Sienne, CDHAT, juin 2000

Agriculture
Cartographie de 20 ans d'évolution, Recensement agricole, AGRESTE MANCHE, 2000
Statistiques des pêches maritimes, DIRECTION DES AFFAIRES MARITIMES DE BASSE-NORMANDIE, 2003

La conchyliculture en Basse-Normandie, SRC, 2003

4. DEPLACEMENT ET TRANPORTS

Etude sur l'amélioration du réseau départemental de transports interurbains de voyageurs, ITER/ CONSEIL GENERAL DE LA MANCHE, *septembre* 2003

5. ENVIRONNEMENT

Bilan 2002 de la gestion des déchets ménagers et assimilés, DDASS DE LA MANCHE, décembre 2003

Charte départementale de l'environnement pour un développement durable de la Manche, CONSEIL GENERAL DE LA MANCHE, 2003

Contrat rural et littoral bassin de l'Ay, PAYS DE COUTANCES

Fiches multicritères, sites retenus pour une étude détaillée en vue de réaliser un schéma éolien à l'échelle intercommunale, CONSEIL GENERAL DE LA MANCHE, septembre 2004

Les éoliennes dans les paysages de la Manche, CONSEIL GENERAL DE LA MANCHE, juin 2004

Synthèse de la charte 1998-2008, PNR des Marais, mars 1998

Les paysages de la Communauté de Communes de Lessay et leur sensibilité à l'éolien, CONSEIL GENERAL DE LA MANCHE, mai 2004

Littoral de Basse-Normandie, Atlas des espaces remarquables, DRE Basse Normandie, 1996